

onisep

 **onisep.fr**

toute l'info sur
les métiers et
les formations

Après la
2^{de}

générale et technologique

**GUIDE POUR
LA RENTRÉE
2009**



ministère de l'éducation nationale | ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche

*De 18 à 25 ans,
choisissez
l'apprentissage,
un métier d'avenir !*

*“Un diplôme,
un CDI, une carrière”*

Vous êtes en recherche de formation, d'emploi ou d'orientation ?

Venez découvrir nos métiers de service à l'environnement dans les domaines de *“l'eau, la propreté, l'énergie et du transport”*, parmi **15 formations en alternance gratuites et rémunérées du CAP au Master.**

Au terme de la formation, un diplôme en poche, vous avez l'opportunité de poursuivre votre **carrière** professionnelle au sein de Veolia Environnement en contrat à durée indéterminée.

Pour en savoir plus connectez-vous sur : www.ieu.tm.fr

PROPRETÉ



TRANSPORT



ÉNERGIE



EAU



Merci d'adresser lettre de motivation en mentionnant la formation choisie (Référence "Objectif Emploi") + CV à :
CFA Institut de l'Environnement Urbain -
Candice PISIAS - — Rue d'Ecancourt -
95280 Jouy le Moutier



**POUR COMMANDER
NOS PUBLICATIONS,
rendez-vous page 25.**

Sommaire



© JÉRÔME PALLÉ/ONISEP

Choisir sa voie

Le calendrier de l'orientation	2
L'heure des choix en fin de 2 ^{de}	2
Vos questions, nos réponses	4
Qui peut m'aider ?	4
Un bac en deux temps	6
Choisir son bac	8



© JÉRÔME PALLÉ/ONISEP

Les bacs en fiches

Bac L	10
Bac ES	11
Bac S	12
Bac STAV	13
Bac STI	14
Bac STI arts appliqués	16
Bac ST2S	17
Bac STG	18
Bac STL	20
Bac hôtellerie	23
Bac TMD	24



© JÉRÔME PALLÉ/ONISEP

Après le bac

Les études supérieures en schéma	26
Une multitude de formations	26
Les différentes poursuites d'études supérieures	28
Où et comment s'informer ?	30

Bilan : un guide pour moi	32
--	-----------

Découvrez et commandez
en un clic nos publications
www.oniseP.fr/lalibrairie

Le calendrier de l'orientation

Une décision d'orientation, cela se prépare dès le 1^{er} trimestre.
Même si ce n'est qu'au 3^e trimestre que tout se joue...

Pour vous aider :

le professeur principal et
le conseiller d'orientation-psychologue.

Le temps de la réflexion

Vous vous informez sur
les différentes séries de 1^{re}
et leurs poursuites d'études dans
l'enseignement supérieur.

Vous faites le point sur vos résultats
scolaires, vos goûts et vos centres
d'intérêt.

Le premier bilan scolaire

C'est le premier bilan
scolaire de l'année.
On commence à aborder
la question de
l'orientation dans
les conseils de classe.

septembre octobre novembre décembre janvier

L'heure des choix en fin

Pour choisir votre bac, vous devez vous poser plusieurs questions :

- quelles disciplines m'intéressent le plus ?
- quels sont mes résultats scolaires ?
- quelles études est-ce que j'envisage après le bac ?

L'important étant de choisir la voie dans laquelle vous serez en situation de réussite.

➤ Choisir son bac en fonction de ses goûts

Pour choisir votre bac et vous donner toutes les chances de réussir, il faut évaluer l'intérêt que vous portez aux disciplines dominantes de la série envisagée.

Préparer un bac S parce que cela ouvre toutes les portes de l'enseignement supérieur n'est pas une raison suffisante pour s'engager dans cette voie. Votre intérêt pour les matières scientifiques doit être bien réel.

Idem pour un bac L. Une passion pour les langues étrangères ne suffit pas. D'autres atouts vous seront nécessaires, notamment pour suivre 8 h de philo par semaine en terminale.

tion

**IMPORTANT : C'EST LA PÉRIODE
DES JOURNÉES PORTES OUVERTES
DANS LES ÉTABLISSEMENTS.**

L'avis du conseil de classe

Le conseil de classe formule une proposition d'orientation qui reste, pour l'instant, provisoire. Les propositions provisoires constituent les bases d'un dialogue en vue du choix définitif.

Les premiers choix

Vous exprimez vos demandes provisoires d'orientation : choix de la série de 1^{re}, redoublement...

L'heure des choix

En mai, vous et votre famille formulez vos demandes d'orientation :

- redoublement ;
- réorientation en voie professionnelle ;
- autres formations.

- série(s) de 1^{re} ;

Le temps des décisions

Le conseil de classe répond par une proposition d'orientation : série de 1^{re} ou redoublement.

- Si cette proposition est conforme à votre demande, la proposition d'orientation devient alors une décision d'orientation, notifiée par le chef d'établissement.

- Si elle est différente de votre choix, le chef d'établissement prend la décision définitive après un entretien qui vous permet de défendre votre point de vue.

- Si le désaccord persiste après cette entrevue, votre famille peut faire recours (dans un délai de 3 jours ouvrables suivant la décision prise par le chef d'établissement) auprès d'une commission qui statuera.

À tout moment de la procédure, si vous n'obtenez pas satisfaction, votre famille peut opter pour le redoublement.

Les affectations

Prévoir un dossier si vous ne poursuivez pas vos études dans votre établissement actuel.

février

mars

avril

mai

juin

juillet

août

de 2^{de}

➤ Tenir compte de ses résultats scolaires

Bien entendu, le passage en classe de 1^{re} et le choix de la série sont soumis à l'approbation du conseil de classe. Inutile de préciser que **les résultats scolaires sont importants, en particulier ceux concernant les disciplines fondamentales de la série visée.**

Ainsi, il serait risqué de s'aventurer en bac ES avec des résultats médiocres en sciences économiques et sociales et en maths.

De même, pour un bac STG : des acquis solides en français sont utiles pour l'économie et le droit, l'informatique et la communication...

➤ Les enseignements de détermination (EDD)

Ces enseignements vous permettent de choisir un bac en connaissance de cause. Par exemple ISI (initiation aux sciences de l'ingénieur) pour un bac S profil sciences de l'ingénieur ou bien un bac technologique STI (sciences et technologies industrielles).

Sachez que vous êtes cependant libre de demander une série de bac sans rapport avec vos EDD. Dans ce cas, renseignez-vous sur les possibilités réelles d'y accéder. En effet, certaines séries sont plus rares que d'autres et parfois ouvertes en priorité aux élèves ayant suivi les EDD correspondants.

➤ Penser à l'après-bac

Vous n'êtes encore qu'en 2^{de}, mais vous devez vous projeter un peu plus loin. **Selon la série du bac que vous aurez préparée, les possibilités d'études supérieures ne seront pas les mêmes.**

Un bac L est mieux adapté pour des études de lettres ou de langues.

Un bac techno, pour suivre des études en BTS et en DUT.

Vos questions, nos réponses

Comment choisir mon bac ? Quel bac choisir pour entrer en école d'ingénieurs ?
Ai-je intérêt à redoubler si ma 2^{de} se passe mal ?
Quelques réponses à vos questions.

► Quel bac offre le plus de choix d'études supérieures ?

Logiquement, c'est après un bac général que l'éventail des poursuites d'études possibles est le plus vaste. Si tout bachelier peut s'inscrire à l'université, il est très difficile de suivre des études médicales sans un bac S, ou des études de droit, sans de gros efforts, avec un bac technologique STG.

En réalité, le bac qui offre le plus de choix d'études supérieures, c'est celui qui a été obtenu dans les meilleures conditions. Ainsi, un bac général, acquis de justesse avec un dossier scolaire très moyen, ne vous ouvrira pas toutes grandes les portes des filières sélectives.

► Que peut-on faire avec un bac technologique ?

Quelle que soit la spécialité du bac technologique, les bacheliers peuvent poursuivre des études supérieures adaptées à leur cursus et à leur projet d'avenir. En priorité, en BTS et en DUT, mais aussi dans certaines classes prépas ou en écoles spécialisées, d'ingénieurs, de commerce. Plus rarement, à l'université.

► Ma 2^{de} ne se passe pas bien. Ai-je intérêt à redoubler ?

Avant de prendre une décision, essayez de comprendre ce qui ne va pas, et pourquoi : problème d'organisation, de compréhension, de rythme de travail ? Si c'est le cas, ne tardez

pas à en parler avec vos professeurs, afin de bénéficier d'un appui personnalisé.

Et, si, au terme de votre questionnement, le redoublement semble être la meilleure solution, n'hésitez pas. Il vous permettra de prendre un nouveau départ.

► J'aimerais faire une école d'ingénieurs. Quel bac dois-je envisager ?

Bon nombre d'écoles d'ingénieurs recrutent sur concours au niveau bac. Si elles marquent dans l'ensemble une préférence pour les bacheliers S, elles s'ouvrent aux bacheliers technologiques (STI, STL). Ces derniers seront volontiers admis dans les écoles à vocation industrielle, et dans



Qui peut m'aider ?

Sont là pour vous aider à trouver le bac qui vous convient et pour approfondir vos projets d'études : vos professeurs, le conseiller d'orientation-psychologue, le chef d'établissement, votre famille...

◀ Trouver sa voie de réussite

Ce qui me semble important, c'est de trouver la voie dans laquelle on va bien réussir. Celle qui convient, qui permet de voir ses efforts récompensés et dans laquelle on montrera ses qualités. C'est là-dessus que je travaille avec mes élèves de 2^{de}. »

Françoise,
professeure principale

celles qui offrent une formation par alternance.

Cependant, de nombreuses écoles d'ingénieurs recrutent après 2 ans de classes prépas. Certaines d'entre elles sont réservées aux bacheliers technologiques.

➤ Quel est le bac le plus facile à préparer ?

Il n'y a pas de bac plus facile qu'un autre : tout dépend de vous, des matières dans lesquelles vous réussissez, de vos intérêts... et des efforts que vous êtes prêt à fournir pour réussir.

Ainsi, celui qui ne s'intéresse pas aux chiffres trouvera par exemple difficile le bac STG spécialité comptabilité et finance d'entreprise.

➤ Faut-il faire appel de la décision d'orientation ?

La procédure d'appel permet de remettre en question la décision d'orientation du 3^e trimestre. Une procédure à ne pas prendre à la légère. Si vous l'engagez, profitez-en pour faire un vrai bilan et n'oubliez pas que chaque situation est unique.

➤ Avec 10 en maths et 10 en physique, puis-je faire une 1^{re} S ?

À première vue, cela semble insuffisant. Avez-vous obtenu ces résultats avec beaucoup d'efforts ? Quels sont vos notes dans les autres matières ? Le point de vue des profs de maths et de physique peut vous éclairer. Pensez à regarder avec eux le programme de 1^{re} S. À vous de déterminer ensuite si vous aimez assez les sciences pour y consacrer le plus clair de votre temps.

➤ Faut-il préparer son orientation dès la 1^{re} ?

Quand vous serez en 1^{re}, le choix du bac sera quasiment une affaire réglée. Vous penserez peut-être pouvoir vous consacrer uniquement à vos études. Or, le plus délicat vous attend encore : l'orientation post-bac, vers des études supérieures...

L'idéal est alors de préparer votre après-bac dès la 1^{re}. Un entretien vous sera d'ailleurs proposé au cours de l'année de 1^{re}. Mais quelques pistes peuvent déjà vous aider dans votre réflexion (voir p. 30-31).



© GUETTY IMAGES DIGITAL

Construire son projet

Les lycéens ont parfois l'impression que les parcours sont en ligne droite... J'insiste alors sur l'importance des témoignages d'adultes. Ils découvrent ainsi que l'on n'avait pas forcément plus d'idées au même âge qu'eux, que le projet a mûri plus tard... Ils réalisent que tout ne se joue pas au lycée, que tout se construit avec le temps, qu'on a droit à l'erreur, qu'on peut ne pas être totalement prêt... »

Jean-Luc,
conseiller d'orientation-psychologue

Utiliser les sources d'information

Souvent mes élèves savent où trouver l'information sur les différents bacs, les études supérieures, les métiers... mais ils ont parfois du mal à l'exploiter. Je les encourage, je les accompagne, je les aide à utiliser les sources d'information mises à leur disposition... en lien avec les autres professeurs et le conseiller d'orientation-psychologue. Par exemple, une visite à un forum ou à un salon se prépare, sinon on peine à trouver réponse à ses questions. »

Florence,
professeure documentaliste

Échanger des points de vue

Comme elle réussissait bien, tout le monde encourageait ma fille à faire un bac S. Moi, avec son goût pour les langues et l'histoire-géo, je la voyais plutôt en L. Nous en avons longuement discuté, mais je l'ai laissée choisir. Par la suite, il m'est arrivé de regretter de ne pas avoir insisté davantage. En effet, elle "pataugeait" en maths et a connu des moments difficiles. Il a fallu la soutenir et l'encourager. Et elle a obtenu son bac. »

Marie-Claire, mère d'élève

Un bac en deux temps

L'objectif des années lycée : décrocher le bac, passeport pour la poursuite d'études supérieures.

En première

► Une épreuve anticipée de français pour tous...

Pour tous les lycéens, le bac commence en fin de 1^{re} avec les épreuves écrites et orales de français... D'où l'appellation de « bac français ».

Un rendez-vous à préparer puisque le résultat obtenu à ces épreuves compte dans la réussite finale.

Le coefficient de l'épreuve écrite est de 2 ou 3 selon le bac, et celui de l'épreuve orale, de 1 ou 2, toujours selon la série du bac.

Le « **bac français** » vise à vérifier les compétences acquises tout au long de la scolarité. Les épreuves portent toutefois uniquement sur le programme de 1^{re}.

Un programme qui diffère selon les séries de bac.

À l'écrit, le candidat « planche » pendant 4 h sur l'un des 3 sujets au choix :

- le **commentaire** d'un texte littéraire (théâtre, poésie, récit...);
- la **dissertation** sur un sujet littéraire tiré du programme ;
- l'**écriture d'invention**, à partir d'un ou de plusieurs textes.

À l'oral, le candidat tire au sort un sujet parmi ceux de la liste des textes et œuvres étudiés dans l'année. Il a droit à 30 minutes de préparation avant un exposé de 20 minutes, qui se déroule en deux temps.

Le candidat présente le texte, en donne une explication stylistique et littéraire. Puis il s'entretient avec l'examineur. C'est l'occasion de mettre à profit les connaissances acquises pendant l'année pour élargir le commentaire du texte à son auteur, au thème traité, à l'époque concernée...



© JÉRÔME PALLÉ/ONISEP

► ... et d'autres épreuves anticipées pour certains

D'autres disciplines font l'objet d'**épreuves anticipées en 1^{re}, en fonction de la série de bac.**

Les élèves de 1^{re} L passent l'épreuve écrite de mathématiques-informatique et celle d'enseignement scientifique. Ces épreuves durent 1 h 30 chacune (coef. 2).

Les élèves de 1^{re} ES passent l'épreuve écrite d'enseignement scientifique. Cette épreuve dure 1 h 30 (coef. 2).

Tous les élèves des séries générales passent un oral portant sur les travaux personnels encadrés (TPE). Seuls sont pris en compte les points supérieurs à la moyenne ; ils sont multipliés par 2.

Tous les élèves des séries technologiques ST2S, STL et STI passent un oral de 20 minutes en histoire-géographie (coef. 1).

À noter : les élèves redoublant la classe de 1^{re} sont obligés de repasser les épreuves anticipées. Les notes obtenues l'année précédente ne peuvent pas être conservées.

En terminale

► Les épreuves du bac du 1^{er} groupe pour tous...

Pour tous les élèves de T^{le}, les **épreuves du 1^{er} groupe** du bac débutent, à la mi-juin, avec l'épreuve de philosophie, suivie des autres épreuves écrites et des épreuves orales. L'EPS, quant à elle, est évaluée soit en cours de formation, soit par un examen.

Les candidats qui atteignent ou dépassent 10 de moyenne obtiennent leur diplôme.

► ... les épreuves du 2^d groupe pour se « rattraper »

Ceux qui ont entre **8 et 10 de moyenne** passent les **épreuves de 2^d groupe** dites « oraux de rattrapage ». Un nom bien mérité : la note obtenue permet souvent au candidat de récupérer les points qui lui manquaient pour décrocher son bac.

Cet oral consiste en 2 épreuves qui portent sur des disciplines ayant fait l'objet d'une évaluation à l'écrit (y compris celles passées en 1^{re}).

Le jury retient la meilleure des 2 notes obtenues à chaque discipline (1^{er} groupe/2^d groupe). Il peut aussi tenir compte du livret scolaire de l'élève qui est rempli par les professeurs dès la classe de 1^{re}.

Tout devrait en principe être terminé vers le 10 juillet, sauf pour ceux qui ont été dans l'impossibilité de se présenter au bac (maladie, accident...). Ils pourront le passer en septembre, grâce à la **session de remplacement**.

Quant aux candidats ayant échoué lors de l'oral de rattrapage, un **certificat de fin d'études secondaires (CFES)** leur est délivré.

► Des options facultatives pour gagner des points

Au bac, on peut présenter **2 options facultatives au maximum** parmi celles-ci :

- **langues** (anciennes, vivantes, régionales, langue des signes française) ;
- **arts** (avec 7 domaines au choix) ;
- **éducation physique et sportive (EPS)**. D'autres épreuves optionnelles sont possibles dans certains bacs techno.

À l'examen du bac, **seuls les points supérieurs à 10/20 sont pris en compte**. En outre, selon les séries et les épreuves, les points gagnés peuvent être affectés du coefficient 1 ou 2.

À noter : le latin et/ou le grec sont affectés du coefficient 3 (pour les élèves de L, ES et S).

► Une nouveauté : la LSF

La langue des signes française (LSF) peut être choisie comme épreuve facultative au titre de la langue vivante par les élèves préparant un bac général ou un bac techno.

► Le cas de l'EPS de complément

Les élèves désirant poursuivre l'enseignement de détermination d'EPS de 2^{de} bénéficient d'un enseignement complémentaire de 4 h (dont 1 h en classe dédoublée) en plus de l'enseignement obligatoire. Ce qui porte le coefficient de l'épreuve d'EPS à 2 + 2.

Dans ce cas, le cumul avec l'option facultative d'EPS n'est pas autorisé.

Par ailleurs, ces élèves ne pourront choisir qu'une seule option facultative.

INFO +

Les mentions au bac

Elles ne sont attribuées qu'aux candidats obtenant le bac dès le 1^{er} groupe d'épreuves.

Trois mentions figurent sur le diplôme :

- « **assez bien** » (12/20 ou plus) ;
- « **bien** » (14/20 ou plus) ;
- « **très bien** » (16/20 ou plus).

Les mentions peuvent jouer un rôle important lors de l'orientation vers certaines filières de l'enseignement supérieur.

Autre avantage non négligeable : les bacheliers boursiers sur critères sociaux ayant obtenu leur bac avec mention TB bénéficient, depuis la rentrée 2008, du complément « bourse de mérite » (d'un montant de 1 800 € pour l'année 2008-2009), quelle que soit la formation supérieure envisagée.

À SAVOIR

Attention, tous les lycées ne proposent pas tous les enseignements optionnels possibles, ni tous les domaines figurant à l'option arts.

Certains lycées offrent la possibilité de suivre un atelier artistique (72 h annuelles).

Choisir son bac

Bac général ? Bac technologique ?

Petit guide pour vous aider à choisir le bac qui correspondra à vos goûts et à vos projets d'avenir.

Les bacs généraux

➤ Les différentes séries

Les 3 bacs généraux donnent une culture générale, avec une dominante : littéraire en L, scientifique en S, économique et sociale en ES.

Dans toutes ces séries, l'enseignement théorique accorde une large place à l'expression écrite et prépare à la poursuite d'études supérieures longues.

➤ Les profils

Langues ou arts en L, sciences de l'ingénieur ou agronomie en S, sciences éco ou maths en ES... Le meilleur profil est celui qui permet d'accroître ses compétences dans une matière où l'on est à l'aise... et par là-même d'obtenir le bac dans les meilleures conditions !

Choisir un profil, c'est renforcer le poids d'une des disciplines majeures du bac préparé, au niveau horaire (en général 2 à 3 h de plus) comme au niveau du coefficient de l'épreuve du bac.

Ainsi, l'élève de terminale ES qui choisit les sciences économiques comme enseignement de spécialité a 2 h de sciences économiques supplémentaires à son emploi du temps hebdomadaire. Quant au coefficient de l'épreuve du bac, il passe dans ce cas de 7 à 9.

Le choix de tel ou tel profil en terminale ne prédétermine pas l'orientation post-bac. Il est logique de prendre langues vivantes (en L ou en ES) si l'on envisage de faire des études de langues, et arts si l'on pense s'inscrire en faculté d'arts plastiques. Mais il n'existe pas de correspondance précise et automatique entre les différents profils des bacs généraux et les filières d'études supérieures.

En L et en ES, le profil est déterminé par le choix d'un enseignement obligatoire en classe de 1^{re}, qui devient enseignement de spécialité en terminale.

INFO +

Les profils des bacs généraux

> Bac ES

- Sciences économiques et sociales
- Mathématiques
- Langues

> Bac L

- Langues vivantes
- Lettres classiques (latin ou grec)
- Arts
- Mathématiques

> Bac S

- Sciences de l'ingénieur
- Agronomie
- Mathématiques
- Physique-chimie
- Sciences de la vie et de la Terre

Voir aussi pages 10 à 12



© JÉRÔME PALLÉ/ONISEP

En S, pour les profils maths, physique-chimie, SVT (sciences de la vie et de la Terre), le choix n'intervient qu'en terminale. En revanche, l'option sciences de l'ingénieur débute en 1^{re} et les élèves de lycée agricole suivent également, dès la 1^{re}, les enseignements de biologie-écologie et d'agronomie-territoire-citoyenneté.

➤ Après un bac général

Après un bac général, les choix de poursuites d'études sont vastes (voir pages 26 et 27). Vous pouvez :

- intégrer une **filière universitaire** (droit, mathématiques, histoire, philosophie...) pour 3 à 5 ans d'études au minimum. En théorie, un bachelier peut s'inscrire dans n'importe quelle filière. En pratique, il est très difficile de réussir dans une université scientifique, par exemple, quand on possède un bac L (même avec le profil mathématiques) ;
- intégrer une **classe préparatoire aux grandes écoles**. Littéraire, scientifique ou économique, elle prépare aux concours des écoles de commerce et d'ingénieurs, des écoles normales supérieures...
- intégrer une **école spécialisée** (du social, du paramédical, de la communication, du journalisme, d'ingénieurs ou de commerce). Le recrutement se fait généralement sur concours (ou sur dossier), pour 2 à 5 années d'études ;
- préparer un **DUT**, voire un **BTS** (en 2 ans).

Les bacs technologiques

► Les différentes séries

Les 7 séries de bac techno (STI, STL...) permettent de découvrir, au travers de cours théoriques et pratiques, une technologie ou un ensemble de technologies.

Elles préparent particulièrement à la poursuite d'études en BTS ou en DUT du même domaine. Enseignements général et technologique alternent avec des cours théoriques et des travaux dirigés (TD) ou pratiques (TP).

L'étude et la mise en pratique des applications concrètes (fabrication, étude de dossiers, manipulations en laboratoire) occupent une bonne partie de l'emploi du temps.

Il est préférable, pour obtenir une place en 1^{re} STI, STL, ST2S, STAV, d'avoir déjà suivi en 2^{de} les options correspondant aux différentes spécialités.

Ainsi, les options culture-design et création-design sont quasiment indispensables pour être admis dans une 1^{re} STI arts appliqués ; de même que l'option sciences médico-sociales pour entrer en 1^{re} ST2S.

► Les spécialités

Le plus souvent, chaque série de bac technologique offre plusieurs spécialités qui correspondent à des domaines d'activité spécifiques (voir info +).

Une mention spéciale pour le bac STI (sciences et technologies industrielles), avec ses 7 spécialités industrielles (dont la spécialité génie mécanique qui comporte elle-même 6 options) et la spécialité arts appliqués.

L'enseignement général (français, langues, maths...) est toujours présent, mais les enseignements liés à la spécialité occupent une grande place dans l'emploi du temps. Ils prennent la forme de travaux sur dossiers, en laboratoire ou sur une plate-forme technologique et font place à la réalisation de projets.

► Après le bac techno

Les bacheliers techno ont accès à toutes les voies, mais leurs chances de réussite sont plus importantes dans les filières technologiques.

- **Les BTS ou les DUT** (en 2 ans) offrent des spécialités dans la continuité d'un bac précis.

- **Les écoles spécialisées** (du social, du paramédical, du commerce, de la communication...) recrutent généralement sur concours (ou sur dossier) pour 2 à 4 années d'études.

- **Certaines écoles d'ingénieurs** recrutent des bacheliers STI, notamment celles qui ont des formations en alternance.

- **Certaines classes préparatoires aux grandes écoles** sont réservées aux bacheliers techno (STI, STL, STAV, STG).

- **Le taux de réussite des bacheliers techno à l'université est faible**, y compris dans des filières comme le droit, souvent choisi par les bacheliers STG.

INFO +

Les spécialités de certains bacs technologiques

> Bac STI (sciences et technologies industrielles) :

- Génie mécanique (dont 6 options)
- Génie électronique
- Génie électrotechnique
- Génie civil
- Génie énergétique
- Génie des matériaux
- Génie optique
- Arts appliqués

> Bac STG (sciences et technologies de la gestion) :

- Communication et gestion des ressources humaines (après communication en 1^{re})
- Mercatique (après communication en 1^{re})

- Comptabilité et finance d'entreprise (après gestion en 1^{re})

- Gestion des systèmes d'information (après gestion en 1^{re})

> Bac STL (sciences et technologies de laboratoire) :

- Physique de laboratoire et de procédés industriels (PLPI)
- Chimie de laboratoire et de procédés industriels (CLPI)
- Biochimie-génie biologique (BGB)

> Bac TMD (techniques de la musique et de la danse) :

- Instrument
- Danse

Voir aussi pages 13 à 24

*Littérature, philo, langues, arts...
Pour être à l'aise en L, il faut être curieux
des différentes formes d'expression culturelle.*

📖 Pour qui ?

Le bac L est destiné à ceux qui s'intéressent à la littérature, aux langues, à l'histoire-géo... et qui sont curieux des différentes formes d'expression culturelle. Qualités utiles pour réussir dans cette section : esprit d'analyse et de synthèse, maîtrise de l'expression écrite et orale.

📖 Au programme

• En 1^{re}, les élèves choisissent un enseignement obligatoire qu'ils pourront poursuivre en terminale comme enseignement de spécialité.

Au choix : langues et cultures de l'Antiquité (latin, grec), langues vivantes, maths ou arts.

Le profil n'est pas déterminant pour la poursuite d'études, même s'il faut en tenir compte au moment du choix.

📖 Les 4 profils du bac L

L'enseignement de spécialité détermine le profil du bac. Les différents profils possibles sont :

- > lettres-langues ;
- > lettres classiques (latin ou grec) ;
- > lettres-arts ;
- > lettres-maths.

Il est logique de choisir son profil en fonction de la filière envisagée après le bac, mais ce choix n'est pas véritablement déterminant.

📖 Et après ?

- Études supérieures longues, principalement à l'université, en lettres, langues, arts, sciences humaines, droit...
- Les bacheliers littéraires peuvent se présenter aux concours d'écoles spécialisées (commerce, art, paramédical, social...) ou préparer un diplôme professionnel : DUT, voire BTS (carrières juridiques ; édition ; info-com ; commerce international). Pour préparer un BTS des arts appliqués, ils doivent commencer par une année de mise à niveau artistique.
- Avec un solide dossier scolaire, ils peuvent suivre une classe prépa littéraire pour tenter d'intégrer une grande école.

📖 Les débouchés

Les emplois se situent principalement dans l'enseignement, la communication, l'édition, la publicité, le droit, le commerce. Les littéraires ont intérêt à se doter d'une double compétence (droit/ langues, lettres/informatique, psychologie/ gestion des ressources humaines...) et à ne pas se contenter d'un diplôme généraliste.

BAC L	1 ^{re}	T ^{re}	coef.
Enseignements obligatoires communs			
Français et littérature	6 h	-	5
Philosophie	-	8 h	7
Littérature	-	4 h	4
Histoire-géographie	4 h	4 h	4
LV1	3 h 30	3 h	4
LV2 (a)	2 h	2 h	4
ou Langues et cultures de l'Antiquité (latin)	3 h	3 h	4
Mathématiques-informatique	2 h	-	2
Enseignement scientifique (b)	1 h 30	-	2
EPS	2 h	2 h	2*
Éducation civique, juridique et sociale	30 min	30 min	-
Travaux personnels encadrés (TPE)	2 h	-	-(d)
Au choix 1 enseignement obligatoire complémentaire en 1^{re} et 1 enseignement de spécialité en terminale			
Langues et cultures de l'Antiquité (latin)	3 h	3 h	4
Langues et cultures de l'Antiquité (grec)	3 h	3 h	4
LV1	2 h	2 h	4
LV2 (a)	3 h	3 h	4
LV2 (a) (c)	2 h	2 h	4
LV3 (a)	3 h	3 h	4
Arts (e)	5 h ou 8 h	5 h ou 8 h	6
Mathématiques	3 h	3 h	3
2 options facultatives au maximum (d)			
Langues et cultures de l'Antiquité (latin)	3 h	3 h	-
Langues et cultures de l'Antiquité (grec)	3 h	3 h	-
LV3 (a)	3 h	3 h	-
EPS	3 h	3 h	-
Arts (e)	3 h	3 h	-
* Pour l'EPS de complément (voir p. 7).			
(a) Langue vivante étrangère ou régionale.			
(b) 2 domaines concernés : physique-chimie et sciences de la vie et de la Terre.			
(c) Pour les élèves ayant choisi latin dans les enseignements obligatoires du tronc commun.			
(d) Seuls les points au-dessus de 10 sont pris en compte (voir p. 7).			
(e) 7 domaines au choix : arts plastiques, cinéma-audiovisuel, histoire des arts, musique, théâtre-expression dramatique, danse ou arts du cirque (8 h).			
À noter : 10 h annuelles de "vie de classe" en 1 ^{re} et T ^{re} . La LSF peut être choisie comme épreuve facultative (voir p. 7).			

Bac ES

Économique et social

Un bac équilibré, avec des maths, de l'économie, de l'histoire, de la géographie... Des cours pour comprendre comment marche le monde.

1 Pour qui ?

Pour ceux qui s'intéressent aux questions d'actualité et aux problèmes économiques et sociaux. Il faut aussi aimer les maths et être prêt à s'investir dans toutes les matières.

2 Au programme

Le bac ES est caractérisé par sa **pluridisciplinarité**. Les sciences économiques et sociales, mais aussi les maths forment le socle des enseignements. L'histoire-géo, le français et les langues ne sont pas négligés. Ces matières imposent de maîtriser le commentaire de documents, la dissertation, l'analyse de textes.

- Au programme de SES, les activités économiques, l'organisation sociale, les mécanismes du marché, le rôle des institutions publiques, l'analyse sociologique du développement. Un enseignement nourri de chiffres : calcul de statistiques et de probabilités, interprétation de courbes...
- En histoire, les élèves découvrent le XX^e siècle, ses phénomènes sociaux et ses mécanismes économiques.

Quant au programme de géo, il porte sur la France, l'Europe et le monde.

- **En 1^{re}**, un enseignement obligatoire s'ajoute aux enseignements communs. Il devient **enseignement de spécialité en terminale**.

Au choix : maths, sciences économiques et sociales et langues vivantes.

3 Les 3 profils du bac ES

L'enseignement de spécialité détermine le profil du bac. Les profils possibles sont :

- > **SES** ;
- > **maths** ;
- > **langues**.

Il est logique de choisir son profil en fonction de la filière envisagée après le bac, mais ce choix n'est pas véritablement déterminant.

4 Et après ?

- Les bacheliers ES peuvent envisager des études supérieures longues, surtout à l'**université**, en administration économique et sociale, sciences économiques, droit, mais aussi en sciences humaines (psychologie, sociologie, histoire), lettres, langues ou arts.

À savoir : les bacheliers ES, même avec un profil maths, peuvent rencontrer des difficultés en sciences éco.

- Les concours d'**écoles spécialisées** (en commerce, comptabilité, art, paramédical, social...) sont également possibles.
- Sans oublier les **DUT**, voire les **BTS** (management des unités commerciales ; négociation-relation client ; transport ; assurance ; communication).
- Ceux qui ont un bon dossier peuvent s'inscrire en **classes préparatoires économiques ou littéraires** pour intégrer une grande école.

5 Les débouchés

Les emplois se situent principalement dans les domaines suivants : **gestion, comptabilité, finance, commerce, distribution, communication, ressources humaines, droit, enseignement**.

BAC ES	1 ^{re}	T ^{re}	coef.
Enseignements obligatoires communs			
Sciences économiques et sociales (SES)	5 h	6 h	7 (ou 9*)
Histoire-géographie	4 h	4 h	5
Français	4 h	-	4
Philosophie	-	4 h	4
Mathématiques	3 h	4 h	5 (ou 7*)
LV1	2 h 30	2 h	3
LV2 (a)	2 h	2 h	3 (ou 5*)
Enseignement scientifique (biologie)	1 h 30	-	2
EPS	2 h	2 h	2**
Éducation civique, juridique et sociale	30 min	30 min	-
Travaux personnels encadrés (TPE)	2 h	-	-(b)
Au choix 1 enseignement obligatoire complémentaire en 1^{re} et 1 enseignement de spécialité en terminale			
Mathématiques	2 h	2 h	-
SES	2 h	2 h	-
LV1	2 h	2 h	2
LV2 (a)	3 h	3 h	-
2 options facultatives au maximum (b)			
Langues et cultures de l'Antiquité (latin)	3 h	3 h	-
Langues et cultures de l'Antiquité (grec)	3 h	3 h	-
LV3 (a)	3 h	3 h	-
EPS	3 h	3 h	-
Arts (c)	3 h	3 h	-
* Lorsque le candidat a choisi cette discipline comme enseignement de spécialité. ** Pour l'EPS de complément (voir p. 7). (a) Langue vivante étrangère ou régionale. (b) Seuls les points au-dessus de 10 sont pris en compte (voir p. 7). (c) 7 domaines au choix : arts plastiques, cinéma-audiovisuel, histoire des arts, musique, théâtre-expression dramatique, arts du cirque ou danse.			
À noter : 10 h annuelles de "vie de classe" en 1 ^{re} et T ^{re} . La LSF peut être choisie comme épreuve facultative (voir p. 7).			

*Un bac pour développer une culture scientifique.
Au programme, connaissances scientifiques et démarche expérimentale.*

📌 Pour qui ?

Le bac S vise à développer une culture scientifique. On demande aux élèves de savoir observer, démontrer, exposer clairement un raisonnement et rédiger.

📌 Au programme

- En maths, les savoirs en algèbre, les probabilités, l'étude des suites et des fonctions sont consolidés et interprétés sous forme de graphiques.
- En physique-chimie, les activités expérimentales permettent d'appréhender les lois qui régissent l'Univers et la matière.
- En sciences de la vie et de la Terre, études, expérimentations et manipulations pour une meilleure compréhension du monde vivant et de la dynamique de la Terre.
- En biologie-écologie (enseignement uniquement préparé en lycée agricole), même programme qu'en SVT, mais la géologie est remplacée par l'écologie.
- En sciences de l'ingénieur : approfondissement des sciences et travaux pratiques sur des systèmes pluritechniques.
- En terminale, un **enseignement de spécialité** au choix : maths ; physique-chimie ; SVT ; agronomie-territoire-citoyenneté (uniquement en lycée agricole).
- Enfin, le bac S réserve une place non négligeable aux disciplines littéraires : lettres, philo, langues vivantes, histoire-géo...

📌 Les 5 profils du bac S

L'enseignement de spécialité détermine le profil du bac. Les profils possibles sont :

- > maths ;
- > physique-chimie ;
- > sciences de la vie et de la Terre ;
- > agronomie-territoire-citoyenneté ;
- > sciences de l'ingénieur.

Il est logique de choisir son profil en fonction de la filière envisagée après le bac, mais ce choix n'est pas véritablement déterminant. Le profil agronomie-territoire-citoyenneté ne se prépare qu'en lycée agricole.

📌 Et après ?

Le bac S permet des poursuites d'études.

- Ils vont principalement à l'**université**, en sciences et technologies, santé, économie et gestion...

- Avec un bon dossier, ils peuvent s'inscrire en **classe prépa** (scientifique, économique ou littéraire).
- Certains choisiront de se présenter à l'entrée des **écoles spécialisées** (architecture, paramédical, commerce...) ou prépareront un diplôme professionnel en 2 ans : **DUT**, voire **BTS**.

📌 Les débouchés

Ils se trouvent surtout dans l'**industrie**, la **recherche**, la **santé**, l'**agroalimentaire**. Les ingénieurs s'orienteront, au choix, vers les fonctions recherche et développement, production, commercialisation...

BAC S	1 ^{re}	T ^{re}	coef.
Enseignements obligatoires communs			
Mathématiques	5 h	5 h 30	7 (ou 9*)
Physique-chimie	4 h 30	5 h	6 (ou 8*)
SVT	4 h	3 h 30	6 (ou 8*)
ou sciences de l'ingénieur	8 h	8 h	9
ou biologie-écologie (a)	5 h	5 h	7
Histoire-géographie	2 h 30	2 h 30	3
Français	4 h	-	4
Philosophie	-	3 h	3
LV1	2 h	2 h	3
LV2 (b)	2 h	2 h	2
Agronomie-territoire-citoyenneté (a)	3 h 30	-	-
EPS	2 h	2 h	2**
Éducation civique, juridique et sociale	30 min	30 min	-
Travaux personnels encadrés (TPE)	2 h***	-	-(c)
1 enseignement de spécialité au choix en T^{re} (e)			
Mathématiques	-	2 h	-
Physique-chimie	-	2 h	-
SVT	-	2 h	-
Agronomie-territoire-citoyenneté (a)	-	3 h 30	2
2 options facultatives au maximum (c)			
Langues et cultures de l'Antiquité (latin)	3 h	3 h	-
Langues et cultures de l'Antiquité (grec)	3 h	3 h	-
LV3 (b)	3 h	3 h	-
EPS	3 h	3 h	-
Arts (d)	3 h	3 h	-
Hippologie et équitation (a)	3 h	3 h	-
* Lorsque le candidat a choisi cette discipline comme enseignement de spécialité. ** Pour l'EPS de complément (voir p. 7). *** Pour les élèves ayant choisi "sciences de l'ingénieur", "biologie-écologie" et "agronomie-territoire-citoyenneté", ces 2 h sont intégrées dans l'horaire de ces enseignements. (a) Enseignement assuré dans les lycées d'enseignement général et technologique agricole. (b) Langue vivante étrangère ou régionale. (c) Seuls les points au-dessus de 10 sont pris en compte (voir p. 7). (d) 7 domaines au choix : arts plastiques, cinéma-audiovisuel, histoire des arts, musique, théâtre-expression dramatique, arts du cirque ou danse. (e) Facultatif pour les élèves choisissant "sciences de l'ingénieur" en enseignement obligatoire commun.			
À noter : 10 h annuelles de "vie de classe" en 1 ^{re} et T ^{re} . La LSF peut être choisie comme épreuve facultative (voir p. 7).			

Bac STAV

Sciences et technologies de l'agronomie et du vivant

Pour suivre l'évolution du monde agricole et ses préoccupations : qualité et sécurité des aliments, gestion des ressources durables et non durables, protection de l'environnement.

Pour qui ?

Ce bac s'adresse aux élèves attirés par la biologie, l'écologie, l'agriculture, l'environnement, et l'agroalimentaire.

Il est recommandé d'avoir suivi en 2^{de} de lycée agricole l'enseignement de détermination écologie-agronomie-territoire-citoyenneté.

Au programme

La formation, dispensée en lycée agricole, combine enseignements généraux et technologiques, cours théoriques, travaux pratiques (TP) et dirigés (TD). Elle prévoit 8 semaines de stages collectifs et individuels.

- Elle introduit les technologies de l'information et accorde une large part à l'approche environnementale : aménagement de l'espace rural, production, transformation des produits, dimension sanitaire de l'alimentation.
- Un large tronc commun développe une culture scientifique, technologique et générale spécifique à l'enseignement agricole selon 3 axes : agriculture, territoires et société ; fait alimentaire ; gestion du vivant, des ressources durables et non durables.
- Chaque lycée est libre de proposer un espace d'initiative locale (EIL) permettant un approfondissement technologique dans l'un des 4 domaines au choix : production agricole ; transformation des produits alimentaires ; aménagement et valorisation de l'espace ; services en milieu rural. Cela élargit l'éventail des poursuites d'études possibles.

Et après ?

Pluridisciplinaire, ce bac permet de nombreuses poursuites d'études.

- Toutes les spécialités de **B TSA** (en 2 ans) sont accessibles, ainsi que les **B TS** industries céréalières ; qualité dans les industries agro-alimentaires et les bio-industries ; agroéquipement, et le **D UT** génie biologique, spécialités agronomie ; génie de l'environnement ; industries alimentaires et biologiques.
- Les **écoles d'ingénieurs** sont accessibles à différents niveaux : après le bac (ESA, ISA...), après un bac + 2. Certaines prépas accueillent les bacheliers STAV en vue d'intégrer une école d'ingénieurs. Ce bac n'a pas vocation à préparer aux études universitaires générales.

Les débouchés

Un bac + 2 est demandé dans la plupart des secteurs de l'agriculture.

L'**agroalimentaire** recherche des chefs de fabrication, des contrôleurs-qualité et des commerciaux. Dans l'**environnement**, c'est le traitement de l'eau et des déchets qui offre des débouchés. Les collectivités locales sont les plus gros employeurs.

BAC STAV	1 ^{re} et T ^e
Enseignements obligatoires communs (horaire hebdomadaire indicatif)	
Français	2 h
Philosophie	1 h
LV1	2 h
EPS	2 h 30
Mathématiques	2 h 30
Informatique	30 min
Histoire-géographie	2 h
Éducation socioculturelle	1 h 30
Sciences économiques, sociales et de gestion	2 h
Biologie-écologie	2 h 30
Physique-chimie	2 h 30
Sciences et techniques	6 h
Non affectés*	3 h
Enseignements facultatifs (horaire hebdomadaire indicatif)	
EPS	3 h
LV2 (étrangère ou régionale)	3 h
Hippologie et équitation	3 h
Pratiques sociales et culturelles	3 h
Pratiques professionnelles	3 h
* Concernent essentiellement les sciences et techniques en fonction du domaine choisi (Production, Aménagement, Transformation des produits, Services en milieu rural).	
Épreuves obligatoires (a)	
Langue française, littératures et autres modes d'expression	coef. 4
Connaissance et pratique d'une langue étrangère	3
EPS	3
Mathématiques et traitement de données-Informatique	4
Philosophie	2
Sciences humaines	6
Sciences du vivant	6
Sciences de la matière	3
Technologies du domaine choisi	8
2 épreuves facultatives au maximum (b)	
LV2 (étrangère ou régionale)	-
Autre (c)	-
(a) Le bac est délivré au vu des résultats du contrôle en cours de formation (40 %) et des épreuves finales (60 %).	
(b) Seuls les points au-dessus de 10 sont pris en compte (voir p. 7).	
(c) Épreuve portant sur un des enseignements facultatifs désignés ci-dessus.	
À noter : 10 h annuelles de "vie de classe" en 1 ^{re} et T ^e .	

Mécanique, électronique, électrotechnique, génie civil, énergétique, matériaux, optique : le bac STI propose 7 spécialités industrielles.

Pour qui ?

À la fois théorique et pratique, ce bac s'adresse à ceux qui aiment comprendre le fonctionnement des systèmes, des machines, et souhaitent concevoir de nouveaux produits.

Mieux vaut avoir suivi en classe de 2^{de} les EDD informatique et systèmes de production et/ou initiation aux sciences de l'ingénieur.

Au programme

Les **disciplines générales** (français, philo, maths, histoire-géo...) représentent 1/3 de la formation, les **enseignements technologiques** les 2/3 (cours, travaux dirigés, travaux pratiques).

En technologie, 3 disciplines dominent avec 20 h de cours et de TP par semaine en classe de 1^{re} et 22 h 30 en terminale.

- L'étude des constructions : découverte des méthodes et démarches permettant d'évaluer les réactions d'un système industriel (forces, résistance des matériaux, énergétique, mécanique des fluides, modélisme...).
 - L'étude des systèmes techniques industriels : travaux pratiques et atelier permettant de comprendre le fonctionnement et la structure des systèmes automatisés (boîtier de commande, fonctions de pilotage...).
- Au menu : automatique, informatique industrielle.
- Les sciences physiques et la physique appliquée : des sciences physiques (principes, lois, calculs, mesures), de l'électricité, de l'énergie, de l'optique, de l'électromagnétisme et de la thermodynamique.

Les 7 spécialités industrielles du bac STI

Toutes les spécialités comprennent des enseignements technologiques et généraux, auxquels s'ajoutent des enseignements spécifiques.

> Génie mécanique

Cette spécialité comprend elle-même **6 options** :

- **Productique mécanique** : travail sur machine à commande numérique, étude de la qualité d'un produit, gestion de la production, contrôle et usinage de pièces...
- **Systèmes motorisés** : maintenance-assemblage de véhicules motorisés (mesures et contrôles) ;
- **Structures métalliques** : étude de la construction (résistance, par exemple...) ;
- **Bois et matériaux associés** : étude des différents matériaux et des techniques de construction (charpente) et de production (mobilier) ;
- **Matériaux souples** : étude et traitement des produits textiles, de l'habillement, des cuirs et peaux ;
- **Microtechniques** : étude de la mécanique de précision utilisée dans l'optique, la photo, l'aéronautique.

> Génie électronique

Pour découvrir les techniques utilisant les signaux électriques afin de capter, transmettre, mémoriser et traiter une information. Au menu : automatique, informatique industrielle, électronique et applications.

> Génie électrotechnique

Pour étudier les techniques qui permettent de produire, de transporter, de distribuer et de gérer l'énergie électrique.

Au menu : mécanique, automatisme, informatique industrielle, électricité, électronique de puissance.

> Génie civil

Pour connaître les étapes de la construction (bâtiment-travaux publics), apprendre à préparer, à suivre et à gérer un chantier. Au menu : résistance des matériaux, physique des sols, phénomènes liés à la pression et au climat.

> Génie énergétique

Production, distribution et utilisation de l'énergie dans les bâtiments : composition des liquides et des gaz, moyens de les faire circuler, d'éviter la corrosion, choix des équipements en fonction de l'utilisation envisagée, mode d'implantation dans un bâtiment.

> Génie des matériaux

Céramiques et verres ; plastiques et composites ; alliages métalliques : ces 3 types de matériaux sont étudiés sous l'angle de leur composition, de leur comportement à la transformation et de leur utilisation.

> Génie optique

À choisir si l'on souhaite exercer le métier d'opticien-lunetier ou évoluer dans le secteur de l'optique instrumentale. Au menu : optique, mécanique et électronique.

Et après ?

80 % des bacheliers STI préparent un **BTS**, voire un **DUT**, en rapport avec leur spécialité.

Les bacheliers ayant un niveau solide et de grandes capacités de travail peuvent s'inscrire dans les prépas qui leur sont réservées afin d'intégrer une école d'ingénieurs.

Les débouchés

Des débouchés dans l'**industrie**, le **bâtiment** et les **travaux publics** (BTP)... aux fonctions de conception, fabrication, contrôle-qualité comme technicien supérieur (avec un bac + 2 ou + 3) ou ingénieur (avec un bac + 4 ou + 5).

Spécialités industrielles	Génie mécanique			Génie électronique			Génie électrotechnique			Génie civil			Génie énergétique			Génie des matériaux			Génie optique		
	1 ^{re}	1 ^{re}	coef.	1 ^{re}	1 ^{re}	coef.	1 ^{re}	1 ^{re}	coef.	1 ^{re}	1 ^{re}	coef.	1 ^{re}	1 ^{re}	coef.	1 ^{re}	1 ^{re}	coef.	1 ^{re}	1 ^{re}	coef.
Enseignements obligatoires																					
Mathématiques	3 h	4 h	4	3 h	4 h	4	3 h	4 h	4	3 h	4 h	4	3 h	4 h	4	3 h	4 h	4	3 h	4 h	4
Français	3 h	-	3	3 h	-	3	3 h	-	3	3 h	-	3	3 h	-	3	3 h	-	3	3 h	-	3
Philosophie	-	2 h	2	-	2 h	2	-	2 h	2	-	2 h	2	-	2 h	2	-	2 h	2	-	2 h	2
Histoire-géographie	2 h	-	1	2 h	-	1	2 h	-	1	2 h	-	1	2 h	-	1	2 h	-	1	2 h	-	1
LV1	2 h	2 h	2	2 h	2 h	2	2 h	2 h	2	2 h	2 h	2	2 h	2 h	2	2 h	2 h	2	2 h	2 h	2
EPS	2 h	2 h	2*	2 h	2 h	2*	2 h	2 h	2*	2 h	2 h	2*	2 h	2 h	2*	2 h	2 h	2*	2 h	2 h	2*
Modules (a)	2 h	-	-	2 h	-	-	2 h	-	-	2 h	-	-	2 h	-	-	2 h	-	-	2 h	-	-
Étude des constructions	7 h	7 h 30	8	5 h	4 h 30	9	5 h	4 h 30	6	7 h	7 h 30	8	5 h	5 h 30	8	7 h	7 h 30	8	5 h	6 h	8
Études des systèmes techniques industriels	10 h	11 h	9	8 h	10 h	8	9 h	12 h	9	10 h	11 h	9	12 h	13 h	9	10 h	11 h	9	10 h	11 h	9
Sciences physiques et physique appliquée	3 h	4 h	5	7 h	8 h	5	6 h	6 h	7	3 h	4 h	5	3 h	4 h	5	3 h	4 h	5	6 h	7 h	5
2 options facultatives au maximum**																					
LV2 (b)	2 h	2 h	-	2 h	2 h	-	2 h	2 h	-	2 h	2 h	-	2 h	2 h	-	2 h	2 h	-	2 h	2 h	-
EPS	3 h	3 h	-	3 h	3 h	-	3 h	3 h	-	3 h	3 h	-	3 h	3 h	-	3 h	3 h	-	3 h	3 h	-
Arts (c)	3 h	3 h	-	3 h	3 h	-	3 h	3 h	-	3 h	3 h	-	3 h	3 h	-	3 h	3 h	-	3 h	3 h	-

* Pour l'EPS de complément (voir p. 7).
 ** Au bac, seuls les points au-dessus de 10 sont comptabilisés (voir p. 7).
 (a) 1 h de maths et 1 h dans une discipline choisie par l'établissement.
 (b) Langue vivante étrangère ou régionale.
 (c) 7 domaines au choix : arts plastiques, cinéma-audiovisuel, histoire des arts, musique, théâtre-expression dramatique, arts du cirque ou danse.

À noter : 10 h annuelles de "vie de classe" en 1^{re} et 1^{re}.
 La LSF peut être choisie comme épreuve facultative (voir p. 7).

Spécialité arts appliqués

On aiguisé son regard et on utilise des technologies pour concevoir et réaliser des produits à la fois beaux et fonctionnels.

Pour qui ?

Ce bac intéresse ceux qui sont attirés par les applications de l'art (graphisme, mode, design...) et par la conception et la réalisation d'objets (vêtement, meuble, ustensile...) ou d'espaces. Il est quasiment indispensable d'avoir suivi en 2^{de} les couples d'enseignements de détermination suivants : création design + culture design ou création design + LV2.

Au programme

De l'architecture d'intérieur à la création industrielle d'objets, en passant par le stylisme, cette spécialité aborde les techniques de conception d'œuvres et de produits contemporains. Étude des volumes, des couleurs, des matières, des outils et des supports, de la démarche de production. Les cinq disciplines de base sont :

- Expression plastique fondamentale : réalisation d'un projet à partir d'un thème. C'est l'occasion pour les élèves de s'approprier, par la pratique, outils, supports et matières, et d'expérimenter différentes techniques ;
- Recherche appliquée : étude du design appliqué aux objets usuels, textiles ou vestimentaires, aux images, graphismes, publicités aux volumes et espaces... ;
- Représentation conventionnelle : étude des codes de construction (schémas, croquis, roughs, maquettes...) et d'expression ;
- Étude de cas : analyse, à partir d'un objet, d'une image ou d'un volume, de la démarche mise en œuvre pour aboutir au produit ;
- Arts, techniques et civilisations : étude des courants historiques et culturels et de leur impact sur les arts et techniques.

Et après ?

- Sont accessibles les **BTS des arts appliqués** (communication visuelle, design d'espace, expression visuelle, design de mode, design de produit...) et les diplômes des métiers d'art (**DMA**) spécialités arts graphiques, arts de l'habitat, décor architectural, arts textiles et céramiques, cinéma d'animation. Attention, les DMA sont préparés dans peu d'établissements.
- Ceux qui sont attirés par les métiers de la création doivent envisager des études longues. Le mieux est de s'inscrire dans une **école d'art** dès le bac.

Attention ! Il en existe beaucoup dans ce secteur, et elles sont très sélectives.

À côté des **écoles municipales et régionales des beaux-arts**, publiques, qui délivrent des diplômes nationaux : DNAT (bac + 3) ou DNSEP (bac + 5), ou des prestigieuses **écoles nationales supérieures** (ENSAD-Arts Déco, ENSBA-Beaux-Arts, ENSCI-Les Ateliers), on trouve un grand nombre d'**écoles privées**, de qualité inégale.

- Ceux qui sont attirés par l'enseignement ou la médiation culturelle peuvent s'inscrire à l'**université** pour préparer une licence en arts plastiques ou en arts appliqués.

Les débouchés

Les débouchés, limités, se trouvent dans l'**enseignement** et l'**animation**, dans l'**artisanat d'art**, le **graphisme**, la **mode**, le **design**...

Spécialité arts appliqués	1 ^{re}	T ^{re}	coef.
Enseignements obligatoires			
Expression plastique fondamentale	8 h (a)	7 h	9
Recherche appliquée		7 h	
Étude de cas		4 h	
Représentation conventionnelle	3 h	-	-
Arts, techniques, civilisations	4 h	5 h	6
Physique-chimie	2 h 30	2 h 30	2
Dossier de travaux et soutenance (b)	-	-	8
Mathématiques	2 h 30	2 h 30	2
Français	3 h	-	3
Philosophie	-	3 h	2
Histoire-géographie	2 h	-	1
LV1	2 h	2 h	2
EPS	2 h	2 h	2*
Modules (c)	2 h	-	-
2 options facultatives au maximum**			
LV2 (d)	2 h	2 h	-
EPS	3 h	3 h	-
Arts (e)	3 h	3 h	-

* Pour l'EPS de complément (voir p. 7).

** Seuls les points au-dessus de la moyenne sont pris en compte (voir p. 7).

(a) Ou 9 h pour les élèves n'ayant pas suivi en 2^{de} l'enseignement de détermination « création-design ».

(b) Le dossier peut être constitué de travaux en classes de 1^{re} et T^{re}.

(c) 1 h de maths et 1 h dans une discipline choisie par l'établissement.

(d) Langue vivante étrangère ou régionale.

(e) 7 domaines au choix : arts plastiques, cinéma-audiovisuel, histoire des arts, musique, théâtre-expression dramatique, arts du cirque ou danse.

À noter : 10 h annuelles de « vie de classe » en 1^{re} et T^{re}.

La LSF peut être choisie comme épreuve facultative (voir p. 7).

Bac ST2S

Sciences et technologies
de la santé et du social

Sciences et techniques sanitaires et sociales, biologie et physiopathologie, sciences physiques et chimiques, maths... Le bac ST2S concerne tous ceux qui souhaitent évoluer dans les domaines du social et du paramédical.

Pour qui ?

Ce bac s'adresse aux élèves intéressés par les relations humaines et le travail sanitaire et social. Qualités souhaitées : autonomie, esprit d'initiative, sens du contact, aptitude à communiquer et à travailler en équipe. Il est préférable d'avoir suivi en 2^{de} les enseignements de détermination sciences médico-sociales et biologie de laboratoire et paramédicale.

Au programme

- La biologie humaine, la connaissance psychologique des individus et des groupes, l'étude des faits sociaux et des problèmes de santé, les institutions sanitaires et sociales... constituent les matières dominantes du bac.
- La formation comporte aussi des matières générales : français, histoire-géo, maths, sciences physiques et chimiques, langue étrangère, éducation physique et sportive...
- Les sciences et techniques sanitaires et sociales (enseignement primordial dans l'emploi du temps) abordent l'état de santé et de bien-être social d'une population ; les politiques sociales et de santé publique ; les dispositifs et institutions sanitaires et sociales ; les méthodologies appliquées au secteur sanitaire et social.

Autre enseignement important : la biologie et la physio-pathologie humaines qui étudie l'organisation et les grandes fonctions de l'être humain, les maladies, leur prévention et leur traitement.

À noter : des activités interdisciplinaires (de 3 semaines en 1^{re} et en terminale) s'appuient sur des contacts locaux pour étudier des thèmes sanitaires et sociaux d'actualité.

Et après ?

- Principalement en **BTS services et prestations** des secteurs sanitaire et social, économie sociale et familiale, diététique, analyses de biologie médicale ; en **DUT carrières sociales**.
- Les **écoles paramédicales** (infirmiers, manipulateurs en électroradiologie médicale...) ou **du secteur social...** sont accessibles sur concours mais demandent un bon niveau en biologie, en mathématiques et en sciences physiques.

Les débouchés

Dans le **domaine paramédical et social**, notamment dans les institutions sanitaires et sociales, les crèches...

BAC ST2S	1 ^{re}	T ^{re}	coef.
Enseignements obligatoires			
Sciences et techniques sanitaires et sociales	9 h	10 h	7+7 (a)
Biologie et physiopathologie humaines	4 h	6 h	7
Français	3 h	-	4
Philosophie	-	2 h	2
Sciences physiques et chimiques	3 h	3 h	3
Mathématiques	3 h	3 h	3
LV1	2 h	2 h	2
Histoire-géographie	1 h 30	1 h 30	2
EPS	2 h	2 h	2*
Option facultative (b)			
LV2 (c)	2 h	2 h	-
* Pour l'EPS de complément (voir p. 7).			
(a) Épreuve écrite : coef. 7 ; épreuve pratique : coef. 7.			
(b) Seuls les points au-dessus de la moyenne sont pris en compte.			
(c) Langue vivante étrangère ou régionale.			
À noter : 10 h annuelles de "vie de classe" en 1 ^{re} et T ^{re} . La LSF et l'EPS peuvent être choisies comme épreuves facultatives (voir p. 7).			

Bac STG

Sciences et technologies
de la gestion

*Pour comprendre l'entreprise et sa gestion
à travers 2 spécialités en 1^{re} et 4 en terminale.*

↳ Pour qui ?

Ce bac s'adresse aux élèves intéressés par les techniques de communication et de gestion, la comptabilité et la finance d'entreprise.
À noter : l'expression écrite et orale, en français comme en langues vivantes étrangères, ne doit pas être négligée.

↳ Au programme

Ce bac tient compte de l'évolution des entreprises et élargit les perspectives de poursuite d'études. Il comprend un **pôle technologique** en lien avec la spécialité choisie ; un **pôle général** comprenant du français, des maths, des langues et un **pôle économie-droit et management des organisations**. Ce dernier pôle représente un volet important dans chaque spécialité. Les élèves y étudient l'entreprise (administration, entreprise publique ou privée), son environnement économique, juridique ainsi que l'ensemble des techniques de gestion et de communication. Ils découvrent le fonctionnement des organisations et un vocabulaire spécifique.
À noter : une même langue ne peut pas être choisie à la fois au titre des enseignements obligatoires et des options facultatives.

↳ Les 2 spécialités de STG en 1^{re}

- > La **spécialité communication** porte sur le comportement des individus, la psychologie sociale, la communication, l'information et l'organisation. Elle conduit à 2 spécialités en terminale :
 - communication et gestion des ressources humaines ;
 - mercatique.
- > La **spécialité gestion** étudie l'entreprise et son fonctionnement, le système d'information et les bases de données, la comptabilité financière et la comptabilité de gestion. Elle conduit à 2 spécialités en terminale :
 - comptabilité et finance d'entreprise ;
 - gestion et systèmes d'information.

↳ Les 4 spécialités de STG en terminale

- > La **spécialité communication et gestion des ressources humaines** est axée sur les modes et les outils de communication, l'organisation du travail...
- > La **spécialité mercatique** sur l'analyse du marché, la définition, la communication et l'évaluation des offres commerciales...
- > La **spécialité comptabilité et finance d'entreprise** sur les systèmes comptables informatisés, l'information financière (clients, fournisseurs, banques...), les bilans, l'analyse de la rentabilité, la prévision de résultats...
- > La **spécialité gestion et systèmes d'information** sur les systèmes d'information et les technologies correspondantes ; les applications informatiques, les bases de données...

↳ Et après ?

- Après la **spécialité communication et gestion des ressources humaines** : BTS ou DUT en gestion, communication, droit, tourisme, logistique et transport, social... Possibilité aussi d'intégrer une école de commerce pour 5 ans d'études.
- Après la **spécialité mercatique** : BTS ou DUT en commerce, gestion, tourisme, assurances, banque... Les bacheliers maîtrisant 2 langues peuvent intégrer une école de commerce internationale (pour 5 ans d'études) ou un institut de force de vente, une école de commerce de distribution... (pour 2 ans d'études).



- **Après la spécialité comptabilité et finance d'entreprise** : BTS ou DUT en gestion, assurance, comptabilité, finances, gestion logistique et transport, communication... Avec un bon niveau en maths, possibilité d'intégrer la filière d'expertise comptable ou une école de commerce.
- **Après la spécialité gestion des systèmes d'information** : BTS ou DUT en informatique de gestion, gestion des entreprises et des administrations ; statistiques et traitement informatique des données (avec un très bon niveau en maths)...
- Les bacheliers ayant un niveau solide et de grandes capacités de travail peuvent s'inscrire dans les **prépas économiques** (option technologique) qui leur sont réservées, afin d'intégrer une école de commerce.
- Ils peuvent éventuellement s'inscrire à l'**université** à condition d'avoir d'excellentes bases et une solide motivation.

- Autre possibilité : préparer les **concours d'entrée en école spécialisée**, du secteur social par exemple.

Les débouchés

Principalement dans les **administrations**, les **PME-PMI**, les **banques**, les **assurances**, la **grande distribution** et les **entreprises industrielles**.

Dans la gestion administrative, le titulaire d'un bac + 2 peut occuper un poste d'assistant de direction (assistant de manager), d'assistant de gestion de PME-PMI, de secrétaire juridique...

Spécialités	Communication			Communication et gestion des ressources humaines			Mercatique		Gestion		Comptabilité et finance d'entreprise			Gestion des systèmes d'information	
	1 ^{re}	T ^{re}	coef.	T ^{re}	coef.	T ^{re}	coef.	1 ^{re}	T ^{re}	coef.	T ^{re}	coef.	T ^{re}	coef.	
Enseignements obligatoires															
Économie-droit	4 h	4 h	6	4 h	6	4 h	6	4 h	4 h	6	4 h	6	4 h	6	
Information et communication	5 h	-	-	-	-	3 h	-	-	-	-	-	-	-	-	
Information et gestion	3 h	-	-	-	-	5 h	-	-	-	-	-	-	-	-	
Management des organisations	2 h	2 h	4	2 h	4	2 h	4	2 h	2 h	4	2 h	4	2 h	4	
Communication et gestion des ressources humaines	-	8 h	12 (7+5)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Mercatique (marketing)	-	-	-	8 h	12 (7+5)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Comptabilité et finance d'entreprise	-	-	-	-	-	-	-	8 h	12 (7+5)	-	-	-	-	-	
Gestion des systèmes d'information	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	8 h	12 (7+5)	-	-	
Français	3 h	-	4	-	4	3 h	-	4	-	4	-	-	-	4	
Mathématiques	3 h	2 h	2	3 h	3	3 h	3 h	3	3 h	3	3 h	3	3 h	4	
Philosophie	-	2 h	2	2 h	2	-	2 h	2	-	2 h	2	2	2 h	2	
LV1 et LV2 (a) (b)	5 h	6 h	6	5 h	5	5 h	5 h	5	5 h	5 h	5 h	5	5 h	4	
Histoire-géographie	2 h	2 h	2	2 h	2	2 h	2 h	2	2 h	2 h	2 h	2	2 h	2	
EPS	2 h	2 h	2*	2 h	2*	2 h	2 h	2*	2 h	2 h	2 h	2*	2 h	2*	
2 options facultatives au maximum**															
Langue vivante (a)	2 h	2 h	-	2 h	-	2 h	2 h	-	2 h	2 h	-	-	2 h	-	
EPS	3 h	3 h	-	3 h	-	3 h	3 h	-	3 h	3 h	-	-	3 h	-	
Arts (c)	3 h	3 h	-	3 h	-	3 h	3 h	-	3 h	3 h	-	-	3 h	-	
<p>* Pour l'EPS de complément (voir p. 7).</p> <p>** Seuls les points au-dessus de la moyenne sont pris en compte (voir p. 7).</p> <p>(a) Langue vivante étrangère ou régionale.</p> <p>(b) L'horaire est globalisé pour l'enseignement de la LV1 et de la LV2.</p> <p>(c) 7 domaines au choix : arts plastiques, cinéma-audiovisuel, histoire des arts, musique, théâtre-expression dramatique, arts du cirque ou danse.</p>															
<p>À noter : 10 h annuelles de "vie de classe" en 1^{re} et T^{re}.</p> <p>La LSF peut être choisie comme épreuve facultative (voir p. 7).</p>															

Bac STL

Sciences et technologies
de laboratoire

*Un bac tourné vers les activités de laboratoire
à travers la découverte, l'étude et la manipulation
des produits.*

Pour qui ?

Pour ceux qui ont un goût affirmé pour les manipulations et les matières scientifiques. Il est préférable d'avoir suivi en 2^{de} un enseignement de détermination orienté vers les sciences et technologies de laboratoire. Par exemple, physique et chimie de laboratoire pour les spécialités PLPI et CLPI ou biologie de laboratoire et paramédicale pour la spécialité BGB, complété ou non par un enseignement de mesures physiques et informatique.

Au programme

Les cours allient aux **enseignements généraux** et **technologiques** les travaux pratiques en laboratoire.

Les 3 spécialités du bac STL

> **La spécialité physique de laboratoire et de procédés industriels (PLPI)** est axée sur les instruments de mesure, d'analyse et d'observation et sur les procédés industriels. Elle comporte 2 options au choix :

- **optique et physico-chimie**, orientée vers la structure de la matière et les instruments d'optique ;
- **contrôle et régulation**, qui porte sur les activités de mesure, de commande et de réglage d'appareils.

> **La spécialité chimie de laboratoire et de procédés industriels (CLPI)** permet d'acquérir les méthodes physico-chimiques industrielles pour transformer et analyser la matière.

> Enfin, **la spécialité biochimie-génie biologique (BGB)** est orientée vers l'étude de la biologie et des techniques de laboratoire.

Et après ?

- Sont accessibles les **BTS** et les **DUT** des domaines de la physique, de la chimie, de la biologie...
- Les meilleurs élèves peuvent entrer en **prépa TB, TPC**, en vue d'intégrer une école d'ingénieurs. Certaines de ces écoles recrutent également directement après le bac.
- Autre possibilité : se présenter aux concours des **écoles paramédicales**.

Les débouchés

> **Après la spécialité PLPI** : postes de technicien de maintenance, d'aide-physicien de laboratoire, de

technico-commercial (en optique, biomédical, chimie et pétrole, aéronautique...).

> **Après la spécialité CLPI** : dans les laboratoires de recherche-développement, de contrôle, de production dans les secteurs de la plasturgie, de la chimie et du pétrole, de la parachimie et de la pharmacie.

> **Après la spécialité BGB** : dans les laboratoires d'analyses et de contrôle, en biologie clinique, en pharmacie, en cosmétique, dans l'agroalimentaire et l'environnement.

BAC STL	1 ^{re}	T ^{re}	coef.
Enseignements obligatoires communs			
Mathématiques (a)	3 h ou 4 h	2 h ou 4 h	2 ou 4
Français	3 h	-	3
LV1	2 h	2 h	2
Philosophie	-	2 h	2
Histoire-géographie	2 h	-	1
EPS	2 h	2 h	2*
Modules (b)	2 h	-	-
Enseignement de PLPI physique de laboratoire et procédés industriels			
Physique : mécanique, thermique, fluide	3 h	3 h	10 <small>(physique chimie électricité) + 5</small>
Électricité	5 h ou 6 h (c)	6 h 30	<small>(épreuve pratique de laboratoire)</small>
Mesures et automatismes	2 h	2 h	
Chimie appliquée	2 h	2 h	
Optique et physico-chimie ou Contrôle et régulation	6 h	6 h	9
Applications informatiques	-	2 h	-
Enseignements de CLPI chimie de laboratoire et de procédés industriels			
Physique	4 h	4 h	7 + 7 <small>(techniques de laboratoire)</small>
Chimie	11 h ou 12 h (c)	10 h	
Technologie et génie chimique	3 h	7 h 30	8
Enseignements de BGB biochimie-génie biologique			
Sciences physiques	7 h	6 h	4
Biochimie	7 h	7 h	6
Microbiologie	5 ou 6 h (d)	6 h	12 <small>(biologie-biochimie)</small>
Biologie humaine	-	5 h 30	12 <small>(technologies)</small>
2 options facultatives au maximum**			
LV2 (e)	2 h	2 h	-
EPS	3 h	3 h	-
Arts (f)	3 h	3 h	-
<small>* Pour l'EPS de complément (voir p. 7). ** Seuls les points au-dessus de 10 sont pris en compte (voir p. 7). (a) Horaire variable selon la spécialité du bac. (b) 1 h de maths et 1 h dans une discipline choisie par le lycée. (c) Horaire majoré si l'enseignement de détermination « physique et chimie de laboratoire » n'a pas été suivi en 2^{de}. (d) Horaire majoré si l'enseignement de détermination « biologie de laboratoire et paramédicale » n'a pas été suivi en 2^{de}. (e) Langue étrangère ou régionale. (f) 7 domaines au choix : arts plastiques, histoire des arts, cinéma-audiovisuel, théâtre-expression dramatique, arts du cirque, musique ou danse.</small>			
<small>À noter : 10 h annuelles de "vie de classe" en 1^{re} et T^{re}. La LSF peut être choisie comme épreuve facultative (voir p. 7).</small>			

POURQUOI UN CONTRAT D'ASSURANCE HABITATION NE VOUS COUVRIRAIT-IL PAS DANS VOS ACTIVITÉS DE LOISIRS ?



COUVERTURE DES ACTIVITÉS SPORTIVES ET DE LOISIRS

- À la MAIF, tous nos contrats assurance habitation, même le plus économique, couvrent vos activités sportives et de loisirs pour votre responsabilité civile et vos dommages corporels, à l'intérieur comme à l'extérieur de chez vous, hors sports aériens et usage de véhicules terrestres à moteur, voiliers et bateaux à moteur.

Pour nous, c'est ça être assureur militant.



ASSUREUR MILITANT.

Pour tous nos contrats : www.maif.fr ou N° Azur 0 810 500 810 PRIX D'UN APPEL LOCAL

Commander à l'Onisep, c'est facile !

Par Internet : **onisep.fr/lalibrairie**

Règlement par chèque ou carte bancaire.

Par courrier : **Onisep VPC**

12 mail Barthélemy-Thimonnier, Lognes

77437 Marne-la-Vallée Cedex 2

Sur papier libre, accompagné de votre règlement par chèque à l'ordre de l'agent comptable de l'Onisep.

Où acheter les publications Onisep ?

Dans toutes les librairies
(liste disponible sur onisep.fr/lalibrairie)

Pour les collections Les Dossiers, Parcours et Infosup.

Dans les librairies Onisep de votre région

Toutes les coordonnées sur : www.onisep.fr

Retrouvez toutes les productions Onisep
à la librairie de l'éducation

13, rue du Four - 75006 Paris - M° Mabillon

Du mardi au samedi de 10h à 18h30.

Demandez notre catalogue

Par courrier ou par téléphone :

01 64 80 35 00



Bac hôtellerie

Motivation indispensable pour réussir ce bac consacré à l'ensemble des métiers de l'hôtellerie.

Pour qui ?

Un bac polyvalent pour les élèves qui souhaitent exercer un métier de l'accueil, de la restauration ou de l'hébergement. Motivés, disponibles et résistants, ils devront maîtriser 2 langues vivantes dont l'anglais. En situation de travail : tenue correcte et sourire exigés !

Attention : ce bac n'est accessible qu'à partir d'une 2^{de} spécifique (avec sélection à l'entrée).

Au programme

- L'**enseignement général** (économie, droit, service et commercialisation, gestion, français, maths, histoire, 2 langues étrangères dont l'anglais) occupe une place essentielle avec plus des 2/3 des coefficients à l'examen du bac. Un atout de taille pour la poursuite d'études.

- Tous les **enseignements technologiques** sont largement exploités en TP. En 1^{re} comme en terminale, plus de 10 h hebdomadaires sont prévues en cuisine, en service ou en hébergement.

- La gestion hôtelière comporte des enseignements liés à la comptabilité, à la vente, aux approvisionnements...

- Les technologies et méthodes culinaires sont composées d'enseignements liés aux produits, aux modes de cuisson, à l'élaboration de menus, de plats.

- Le service et la commercialisation portent sur l'organisation d'un service de banquet, du choix de vins...

- Les techniques d'accueil et d'hébergement, sur la décoration, le linge, la réception, le service d'étage, le planning d'occupation des chambres.

- La formation consacre aussi 8 semaines de stage en classe de 1^{re} pour des mises en situation réelles.

À prévoir : l'achat d'une tenue professionnelle et d'une mallette de matériel.

Et après ?

- Le **BTS** hôtellerie-restauration (options mercatique et gestion hôtelière ; art culinaire, art de la table et du service) est le diplôme de référence, sans oublier le **BTS** responsable d'hébergement (tourné vers les chaînes internationales)...

- Autres poursuites d'études possibles vers les BTS animation et gestion touristiques locales ; ventes et productions touristiques ; assistant de gestion de PME-PMI ; comptabilité et gestion des organisations (avec un bon niveau en maths)...

- Possibilité de préparer le concours d'entrée en école spécialisée (hôtellerie, restauration...).

Les débouchés

Accès aux métiers de la cuisine, de l'hébergement (réception, services d'étage) et du service restaurant en tant qu'assistant de réception, assistant du directeur de la restauration.

Des débouchés sont également possibles dans l'**armée** (au mess, par exemple), mais aussi dans l'**agroalimentaire**, pour élaborer des plats cuisinés.

La **gestion hôtelière** requiert une formation de niveau bac + 4, + 5 (diplôme d'école de commerce ou master universitaire).

BAC Hôtellerie	1 ^{re}	T ^{re}	coef.
Enseignements obligatoires			
Français	3 h	-	3
Philosophie	-	2 h	2
LV1	3 h	3 h	4
LV2	3 h	3 h	
Histoire-géographie touristique	2 h	2 h	4
Économie générale et touristique-droit	2 h	2 h	
Gestion hôtelière	4 h	4 h	7
Mathématiques	2 h	2 h	
Sciences appliquées	2 h	3 h	
Technologie et méthodes culinaires	4 h	4 h	8 (a)
Service et commercialisation	4 h	4 h	
Techniques d'accueil, d'hébergement et communication professionnelle	3 h	3 h	
EPS	2 h	2 h	1
2 options facultatives au maximum*			
LV3 (b)	3 h	3 h	-
EPS	3 h	3 h	-
Arts (c)	3 h	3 h	-
* Seuls les points au-dessus de 10 sont pris en compte (voir p. 7). (a) Épreuves de techniques professionnelles. (b) Langue vivante étrangère ou régionale. (c) 7 domaines au choix : arts plastiques, cinéma-audiovisuel, histoire des arts, musique, théâtre-expression dramatique, art du cirque ou danse.			
À noter : 10 h annuelles de "vie de classe" en 1 ^{re} et T ^{re} . La LSF peut être choisie comme épreuve facultative (voir p. 7).			

Bac TMD

Techniques de la musique
et de la danse

Du talent... et beaucoup de travail pour des études suivies à la fois au lycée et en conservatoire.

1 Pour qui ?

Ce bac s'adresse aux instrumentistes et aux danseurs qui souhaitent exercer un métier en rapport avec leur passion. Motivation et résistance physique de rigueur. Ce bac est accessible à partir d'une 2^{de} spécifique (avec sélection à l'entrée). Les élèves doivent aussi être inscrits, en parallèle, en conservatoire.

2 Au programme

- Des **enseignements généraux** (français, langue étrangère, philo, histoire de l'art, maths et physique) s'équilibrent avec les **enseignements technologiques** (étude des principes physiques mis en œuvre dans les instruments, reproduction du son, performances des amplificateurs, dynamique de la danse...).

Les cours de musique ou de danse sont dispensés au lycée et au conservatoire.

3 Les 2 options du bac TMD

> L'**option instrument** vise le perfectionnement dans la pratique et aborde l'histoire de la musique, le solfège, les dictées mélodiques (de 1 à 3 voix), le déchiffrement de textes musicaux, les techniques du son.

> L'**option danse** porte sur les chorégraphies, les dictées musicales, l'histoire de la musique et de la danse (ballet, chorégraphies), l'étude de la scène (décors, machineries, espaces), l'anatomie et la physiologie...

4 Et après ?

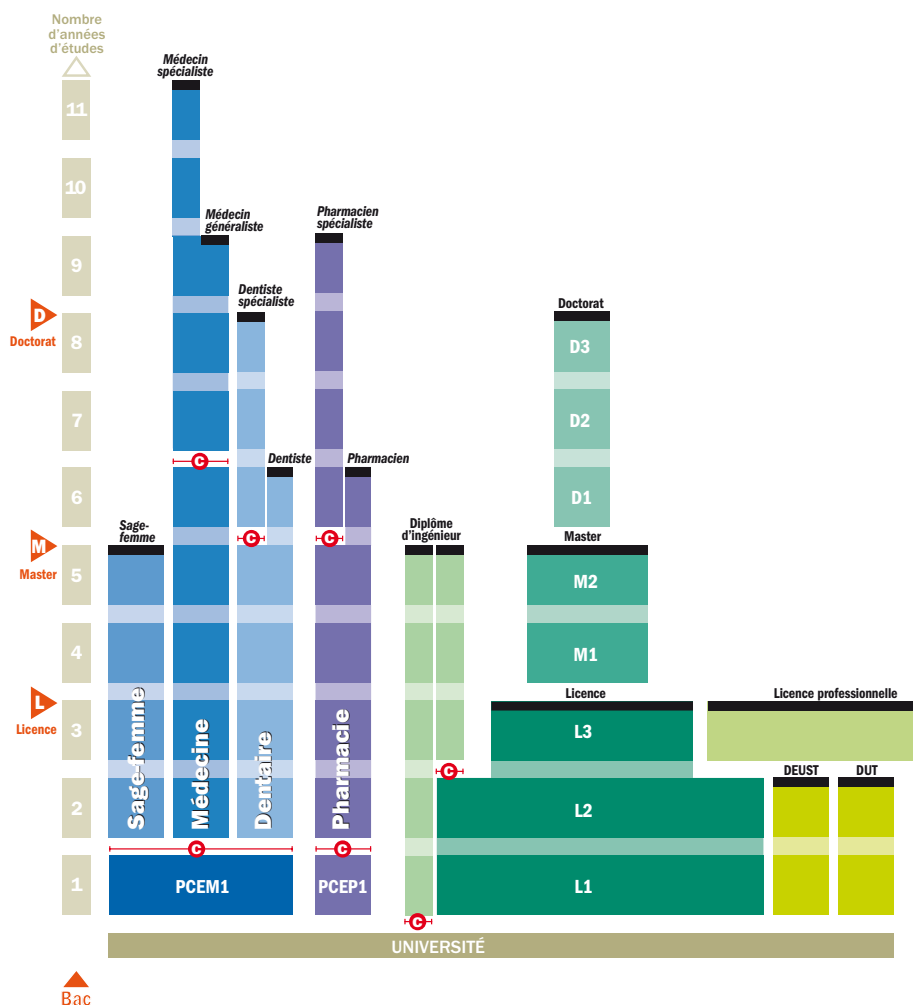
Il faut envisager des études supérieures artistiques au **conservatoire** (accès sur concours) ou à l'**université** (licences de musique, de musicologie, des arts du spectacle, licences pro en gestion ou en médiation culturelle, diplôme universitaire de musicien intervenant, etc).

2 Les débouchés

Dans les domaines de l'**enseignement** (professeur, animateur, intervenant...), de la **gestion et de la médiation culturelles** (gestionnaire de spectacles, administrateur de salle...), des **arts et du spectacle** (pianiste, compositeur, chef d'orchestre, danseur...).

BAC TMD	1 ^{re}	T ^{re}	coef.
Enseignements obligatoires			
Français	4 h	2 h	3
LV1	3 h	3 h	3
Philosophie	-	4 h	3 (a)
Mathématiques	4 h	3 h	
Sciences physiques	2 h	2 h	
Histoire de l'art et des civilisations	1 h	1 h	-
Initiation au monde contemporain	1 h	-	-
Renforcement en philosophie ou mathématiques (b)	1 h	2 h	-
EPS	5 h	5 h	1
Option instrument			
Technique musicale	2 h 30	2 h 30	3
Exécution instrumentale	2 h	2 h	4
Histoire de la musique et de la danse	1 h 30	1 h 30	3
Lecture instrumentale à vue (c)	30 min	30 min	-
Organologie (c)	-	1 h	-
Techniques du son (c)	1 h	1 h	-
Musique d'ensemble (c)	1 h 30	1 h 30	-
Option danse			
Technique musicale	2 h	2 h	3
Histoire de la musique et de la danse	1 h 30	1 h 30	3
Exécution chorégraphique	5 h	5 h	4
Scénographie	-	1 h	-
Anatomie (c)	1 h	1 h	-
2 options facultatives au maximum*			
LV2 (d)	3 h	3 h	-
Arts plastiques	3 h	3 h	-
Harmonie ou Solfège ou Chorégraphie	2 h	2 h	-
* Seuls les points au-dessus de 10 sont pris en compte (voir p. 7). (a) Choisir dès l'inscription au bac : philosophie ou mathématiques-sciences physiques. (b) Mathématiques en 2 ^{de} et 1 ^{re} uniquement. (c) Ces disciplines peuvent faire l'objet d'une évaluation au 2 ^d groupe d'épreuves. (d) Ou langue régionale ou langue ancienne.			
À noter : 10 h annuelles de "vie de classe" en 1 ^{re} et T ^{re} . La LSF peut être choisie comme épreuve facultative (voir p. 7).			

Les études supérieures en schéma



Une multitude de formations

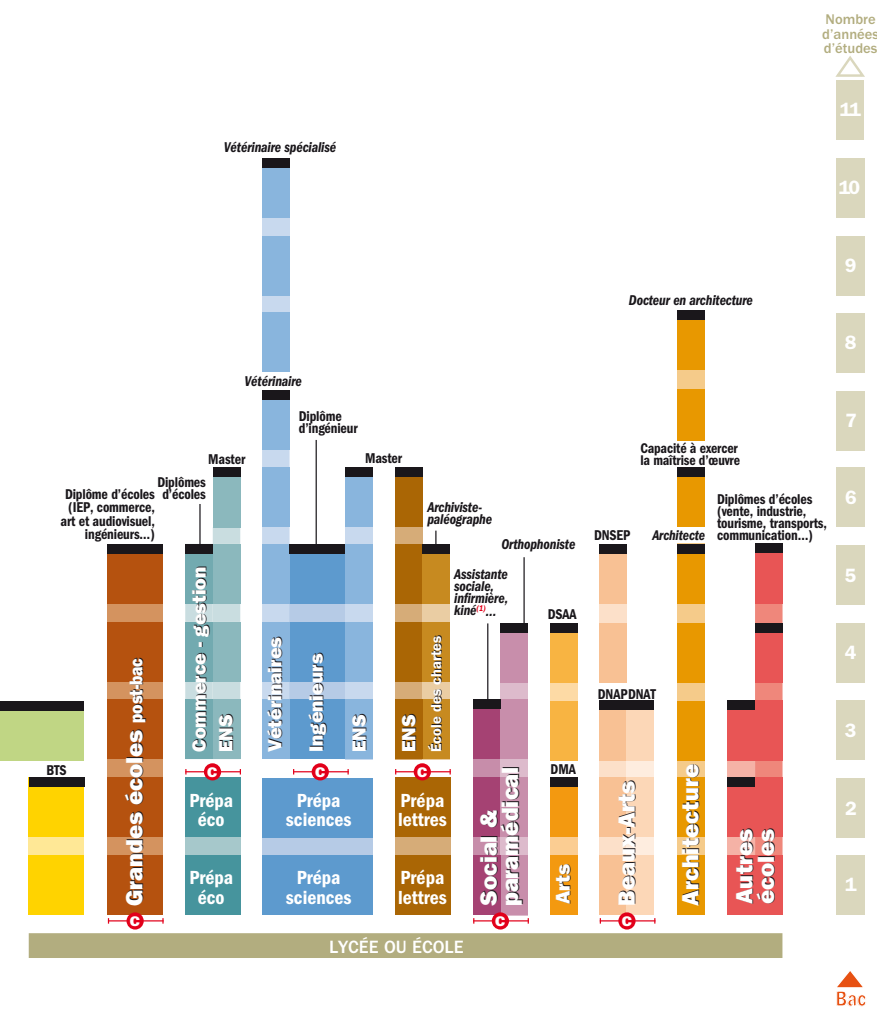


Après votre bac, une poursuite d'études s'impose. Vos choix dépendront du bac que vous aurez préparé, mais aussi de vos résultats scolaires, de vos intérêts, de vos ambitions... Des choix qui pourront évoluer peu à peu.

➤ Réfléchir pour bien choisir

BTS de diététique, licence de lettres, master de physique, diplôme d'État (DE) d'infirmier, diplôme d'école d'art, de journalisme... L'enseignement supérieur est composé d'une multiplicité d'établissements et de diplômes. Et offre donc une multiplicité de choix.

Études à temps plein ou en alternance ? À la fac ou dans une école ? Études généralistes ou technologiques, formations spécialisées ? Mieux vaut s'engager dans une voie en connaissance de cause.



Lexique

■ Diplôme ou Diplôme d'État

⊖ Accès sur concours

- BTS** : brevet de technicien supérieur
- DEUST** : diplôme d'études universitaires scientifiques et techniques
- DMA** : diplôme des métiers d'art
- DNAP** : diplôme national d'arts plastiques
- DNAT** : diplôme national d'arts et techniques
- DNSEP** : diplôme national supérieur d'expression plastique
- DSAA** : diplôme supérieur d'arts appliqués
- DUT** : diplôme universitaire de technologie
- ENS** : École normale supérieure
- L'ENS prépare en 4 ans au master et à l'agrégation.*
- IEP** : institut d'études politiques
- PCEM1** : 1^{re} année du premier cycle des études médicales
- PCEP1** : 1^{re} année du premier cycle des études pharmaceutiques
- (1) Attention, certaines écoles paramédicales recrutent après une première année d'études médicales (PCEM1)*
- NB** : BTS, DEUST, DUT : ces 3 diplômes permettent une insertion professionnelle.

➤ Études courtes ou études longues ?

Ce choix sera en partie conditionné par le bac que vous allez préparer.

On appelle « études courtes » des formations préparées en 2 ou 3 ans après le bac : brevets de technicien supérieur (BTS), diplômes universitaires de technologie (DUT), diplômes de certaines écoles spécialisées... Ces formations, associant enseignement théorique et pratique professionnelle, permettent une insertion rapide sur le marché du travail, tout en autorisant certaines poursuites d'études.

Les « études longues » se poursuivent à l'université, dans les écoles de commerce ou d'ingénieurs, ou dans certaines écoles spécialisées (journalisme, architecture...). Elles durent de 4 à 5 ans, voire plus.

➤ Différents chemins pour une même destination

Accéder à une formation et, par la suite, à une profession peut se faire de différentes façons.

Certains parcours sont nécessairement en « ligne droite ». Par exemple, pour devenir médecin, il faut suivre des études universitaires spécifiques. Pour devenir architecte, il faut passer par une école d'architecture. D'autres projets sont réalisables par des chemins multiples : il n'est pas obligatoire de suivre une classe prépa pour entrer en école d'ingénieurs. On peut y entrer directement après le bac, ou après un bac+2, +3, +4.

Idem pour devenir journaliste : vous pouvez intégrer une école de journalisme, un institut d'études politiques (IEP) ou un cursus universitaire.

Conclusion : examinez toutes les possibilités offertes pour accéder à la formation qui vous intéresse.

➤ Des passerelles pour se réorienter

Une orientation se construit peu à peu... Un projet bouge, s'enrichit... Et un choix est rarement définitif.

Sachez qu'il existe des passerelles entre les différentes filières d'études et des solutions de repli si l'on s'aperçoit que l'on a fait fausse route. Ainsi, on peut, par exemple, poursuivre des études d'ingénieur après un DUT. Ou encore rejoindre une filière universitaire après une classe prépa, passer de l'université à une école de commerce ou à une école d'ingénieurs, et vice versa...

Les différentes poursuites d'études supérieures

Vous manquez de repères sur l'enseignement supérieur et les filières d'études vous paraissent trop nombreuses ? Pas de panique.

Découvrez, par niveau d'études après le bac, les principales formations.

Bac + 2

Brevet de technicien supérieur Le BTS forme des spécialistes dans un domaine donné, capables d'occuper des postes de collaborateur d'ingénieur ou de chef de service.

> **Durée et accès** : en 2 ans après le bac. En priorité pour les bacs technologiques. Accès de droit pour les titulaires d'un bac pro ou d'un bac techno avec mention « bien » ou « très bien ».

> **Et après** : les titulaires de BTS sont recherchés sur le marché du travail. Cependant, un tiers des diplômés poursuit ses études, le plus souvent en licence professionnelle, en école d'ingénieurs mais aussi en suivant une formation complémentaire (en 1 an).

Diplôme universitaire de technologie Plus généraliste que le BTS, le DUT forme des professionnels polyvalents dans un domaine d'activité assez large, pour s'adapter à une famille d'emplois.

> **Durée et accès** : en 2 ans après le bac. En priorité pour les bacs technologiques.

> **Et après** : 7 diplômés sur 10 poursuivent des études, principalement en licence pro, en licence, en école d'ingénieurs ou de commerce. D'autres suivent encore une formation complémentaire (en 1 an). Insertion dans la vie active.

Classes préparatoires aux grandes écoles Les CPGE (prépas) visent les concours d'entrée dans les écoles d'ingénieurs, les écoles vétérinaires ou agronomiques, les écoles de commerce et de gestion, les instituts d'études politiques (IEP), les écoles normales supérieures (ENS), l'école militaire de Saint-Cyr. Pluridisciplinaires, elles développent la culture générale. Les programmes d'études sont calés sur les concours.

> **Durée et accès** : en 2 ans après le bac sur dossier.

Les prépas littéraires et artistiques s'adressent aux bacheliers L, ES, S, STI arts appliqués. Elles proposent 5 types de prépas :

- les **prépas lettres A/L** et les **prépas lettres et sciences sociales B/L** ;
- les **prépas Chartes** ;
- les **prépas artistiques Cachan** accueillent les bache-

liers STI arts appliqués et les bacheliers généraux, moyennant une année de mise à niveau artistique ;

- les **prépas Saint-Cyr lettres**.

Les prépas économiques et commerciales s'adressent aux bacheliers ES, L, S ou STG. Elles proposent 4 types de prépas :

- les **prépas économiques option économique** ;
- les **prépas économiques option scientifique** ;
- les **prépas économiques option technologique** destinées aux bacheliers STG d'un bon niveau ;
- les **prépas à caractère juridique ou économique Cachan**.

Les prépas scientifiques et technologiques s'adressent aux bacheliers S, STI, STL, voire STAV. Elles proposent 3 types de prépas :

- les **prépas scientifiques** sont organisées autour de 3 filières en 1^{re} année : maths, physique et sciences de l'ingénieur (MPSI) ; physique, chimie et sciences de l'ingénieur (PCSI) ; physique, technologie et sciences de l'ingénieur (PTSI) ;
- les **prépas agronomiques et vétérinaires** (encore désignées sous le nom de prépas biologie, chimie, physique et sciences de la Terre, BCPST) ;
- les **prépas technologiques**, réservées aux bacheliers techno, sont organisées autour de 3 filières : technologie, biologie (TB) ; technologie et physique-chimie (TPC) ; technologie et sciences industrielles (TSI).

Bac + 3

Licences générale, professionnelle Premier diplôme universitaire, les licences couvrent des domaines nombreux : art, droit, économie, gestion, lettres, langues, sciences humaines et sociales, sciences et technologies activités physiques et sportives (STAPS), théologie. Organisées en parcours associant plusieurs disciplines, elles permettent d'envisager diverses orientations à différentes étapes du cursus.

> **Durée et accès** : en 3 ans après le bac pour la licence générale ; en 1 an après un bac+2 pour la licence professionnelle.

> **Et après** : la licence générale n'est pas un diplôme d'insertion, au contraire de la licence pro. Les étu-

dians poursuivent donc le plus souvent jusqu'au master (bac+5) ou préparent les concours de catégorie A de la fonction publique, voire intègrent une école d'ingénieurs, de commerce...

Bac + 5

Master Il fait suite à la licence. Selon l'orientation du master, professionnelle ou recherche, on se prépare à un métier ou à une fonction en visant l'insertion professionnelle. Ou bien l'on vise la poursuite d'études en doctorat.

> **Durée et accès** : en 2 ans après un bac + 3 (licence, diplôme d'école...).

Diplôme de grande école Écoles d'ingénieurs, de commerce, instituts d'études politiques (IEP), écoles normales supérieures (ENS), écoles vétérinaires, Saint-Cyr, École des chartes ou encore grandes écoles d'art... ces formations, convoitées, à la sélection sévère et au label « grande école » ouvrent toujours grandes les portes du marché de l'emploi.

> **Durée et accès** : en 5 ans à différents niveaux d'études (de bac à bac + 4).

Bac + 8

Doctorat Il consiste à mener des travaux de recherche originaux, dans un domaine pointu : physique, mathématiques, nouvelles technologies... au sein des universités et de différents laboratoires de recherche (avec rédaction d'une thèse).

> **Durée et accès** : en 3 ans après un bac + 5 (master ou diplôme d'ingénieur, par exemple).

De bac + 2 à bac + 6

Écoles spécialisées De nombreux métiers sont accessibles à partir de formations préparées en écoles spécialisées, sanctionnées par un diplôme reconnu par l'État ou par des professionnels.

- **Les écoles paramédicales** (pour devenir infirmier, ergothérapeute, pédicure...) délivrent un diplôme d'État (DE) ou un certificat de capacité ou de qualification.

> **Durée et accès** : de 1 à 4 ans après le bac en fonction du cursus choisi. Sur examen ou concours. Année de préparation souvent nécessaire.

- **Les écoles du secteur social** (pour devenir assistant de service social, éducateur, animateur...) délivrent un diplôme d'État (DE).

> **Durée et accès** : de 2 à 3 ans après le bac. Sur concours, voire expérience.

- **Les écoles d'art** (pour devenir graphiste, designer, musicien, danseur, comédien...) délivrent un diplôme d'école reconnu par les professionnels, un diplôme national ou un diplôme d'école.

> **Durée et accès** : de 3 à 5 ans après le bac. Sur dossier ou concours, voire avec une expérience professionnelle.

- **Les écoles d'architecture** (pour devenir architecte) délivrent un diplôme d'État.

> **Durée et accès** : 5 ans après le bac. Sur dossier.

- **Les écoles de commerce** (pour exercer un métier lié à la distribution, à la vente et à la gestion) délivrent soit un diplôme reconnu par les professionnels, soit un diplôme d'école.

> **Durée et accès** : de 1 à 5 ans après le bac. Sur concours.

- **Les écoles de communication** (pour devenir attaché de presse, chargé des relations publiques...) délivrent un diplôme reconnu par les professionnels, un DUT ou un diplôme d'école.

> **Durée et accès** : de 2 à 4 ans après le bac, un bac + 1, + 2 (selon la spécialité choisie). Sur dossier, tests et entretien.

- **Les écoles de l'armée** recrutent les sous-officiers parmi les bacheliers et les non-bacheliers. Les officiers sont recrutés parmi les diplômés de l'enseignement supérieur.

> **Durée et accès** : 1 an dans l'une des écoles spécialisées (terre, air, marine nationale, gendarmerie). Sur tests.

- **Les écoles de la police nationale** (pour devenir gardien de la paix). Les officiers comme les techniciens et les ingénieurs de la police technique et scientifique sont recrutés parmi les diplômés de l'enseignement supérieur.

> **Durée et accès** : 1 an après le bac. Sur concours.

- **Les écoles industrielles** (pour devenir qualificateur, chargé de la maintenance, de la gestion de production, des achats...) sont peu nombreuses. On les trouve surtout dans les domaines liés à la fonction technico-commerciale, à l'informatique, à l'électronique, à la chimie, à l'environnement, à la sécurité de l'entreprise, à l'emballage, à la mécanique, au textile...

> **Durée et accès** : de 2 à 4 ans après le bac. Sur dossier, voire tests et entretien.

- **Les instituts de formation aux métiers du notariat** (pour devenir clerc et premier clerc de notaire).

> **Durée et accès** : 4 ans après le bac. Sur dossier avec le bac ou la capacité en droit.

Où et comment s'informer ?

Pas de bonne orientation sans une bonne information !
Alors, seul ou accompagné, explorez toutes les pistes
au-delà des idées reçues.

Le centre de documentation et d'information (CDI)

C'est le « lieu ressource » pour la recherche des informations sur les filières de formation, les diplômes, les métiers, les concours administratifs... Les professeurs-documentalistes pourront vous aider dans vos recherches.

Le centre d'information et d'orientation (CIO)

Le CIO met à disposition, comme au CDI, en libre consultation, une documentation approfondie et détaillée sur les secteurs professionnels et les métiers, les études, l'offre de formations dans l'enseignement secondaire et supérieur.

Il offre un conseil personnalisé avec un conseiller d'orientation-psychologue (COP).

Les salons et forums

Chaque année, salons et forums ne manquent pas à Paris comme en régions. Ils constituent l'occasion de rencontrer des professionnels ou de recueillir des informations sur les universités, les IUT, les grandes écoles, les écoles spécialisées...

Les journées portes ouvertes

La plupart des établissements organisent des journées portes ouvertes au printemps. N'hésitez pas à visiter ceux qui vous intéressent.

Encore une occasion de rencontrer des professeurs et des étudiants en cours d'études.

www.onisep.fr

Le site de référence pour informer les collégiens, lycéens et étudiants sur les études, les métiers, l'emploi...

« En région » (www.onisep.fr/enregion) : actualité régionale sur les métiers, les formations, l'emploi, les salons, les portes ouvertes des établissements, les publications régionales...

« Formations établissements » (www.onisep.fr/etudes) : fiches formations et toutes les adresses des établissements.

« Métiers » www.onisep.fr/metiers : plus de 500 fiches métiers illustrées par des vidéos et des témoignages.

« Étudier en Europe » (www.onisep.fr/europe) : systèmes éducatifs des pays européens, programmes d'échanges...

« Scolarité et handicap » (www.onisep.fr/handicap) : informations sur les structures d'enseignement pour les jeunes handicapés et sur les aspects de la vie pratique...

L'entrée « lycéen » : pour des infos personnalisées (www.onisep.fr/lyceen)

L'entrée « Mon orientation » : des aides, des conseils, les conditions d'inscription...

The screenshot shows the homepage of onisep.fr. At the top, there's a navigation bar with links for 'Formations établissements', 'Métiers', 'En région', 'Étudier en Europe', 'Scolarité et handicap', 'Et moi...', and 'La librairie'. Below this, there's a search bar and several main content areas: 'UN METIER', 'À LA UNE', 'la librairie', 'Mes infos', 'Mon orientation', 'En partenariat', 'Parents', and 'Cofin'. The 'Mes infos' section includes links for 'Collège', 'Lycée', 'Brevet', 'Baccalauréat', 'BTS', 'Diplôme universitaire', 'Diplôme de technicien supérieur', 'Diplôme de technicien supérieur international', and 'Diplôme de technicien supérieur international'. The 'Mon orientation' section includes 'Les bonnes questions à me poser', 'Qu'est-ce que le "COP" ?', 'Découvrir les parcours d'études', and 'Faire mes connaissances'. The 'En partenariat' section includes 'Lycées', 'Métiers', 'Étudiant', and 'Parents'. The 'Parents' section includes '1010 - 1011 - 1012 - 1013 - 1014 - 1015 - 1016 - 1017 - 1018 - 1019 - 1020 - 1021 - 1022 - 1023 - 1024 - 1025 - 1026 - 1027 - 1028 - 1029 - 1030 - 1031 - 1032 - 1033 - 1034 - 1035 - 1036 - 1037 - 1038 - 1039 - 1040 - 1041 - 1042 - 1043 - 1044 - 1045 - 1046 - 1047 - 1048 - 1049 - 1050 - 1051 - 1052 - 1053 - 1054 - 1055 - 1056 - 1057 - 1058 - 1059 - 1060 - 1061 - 1062 - 1063 - 1064 - 1065 - 1066 - 1067 - 1068 - 1069 - 1070 - 1071 - 1072 - 1073 - 1074 - 1075 - 1076 - 1077 - 1078 - 1079 - 1080 - 1081 - 1082 - 1083 - 1084 - 1085 - 1086 - 1087 - 1088 - 1089 - 1090 - 1091 - 1092 - 1093 - 1094 - 1095 - 1096 - 1097 - 1098 - 1099 - 1100 - 1101 - 1102 - 1103 - 1104 - 1105 - 1106 - 1107 - 1108 - 1109 - 1110 - 1111 - 1112 - 1113 - 1114 - 1115 - 1116 - 1117 - 1118 - 1119 - 1120 - 1121 - 1122 - 1123 - 1124 - 1125 - 1126 - 1127 - 1128 - 1129 - 1130 - 1131 - 1132 - 1133 - 1134 - 1135 - 1136 - 1137 - 1138 - 1139 - 1140 - 1141 - 1142 - 1143 - 1144 - 1145 - 1146 - 1147 - 1148 - 1149 - 1150 - 1151 - 1152 - 1153 - 1154 - 1155 - 1156 - 1157 - 1158 - 1159 - 1160 - 1161 - 1162 - 1163 - 1164 - 1165 - 1166 - 1167 - 1168 - 1169 - 1170 - 1171 - 1172 - 1173 - 1174 - 1175 - 1176 - 1177 - 1178 - 1179 - 1180 - 1181 - 1182 - 1183 - 1184 - 1185 - 1186 - 1187 - 1188 - 1189 - 1190 - 1191 - 1192 - 1193 - 1194 - 1195 - 1196 - 1197 - 1198 - 1199 - 1200 - 1201 - 1202 - 1203 - 1204 - 1205 - 1206 - 1207 - 1208 - 1209 - 1210 - 1211 - 1212 - 1213 - 1214 - 1215 - 1216 - 1217 - 1218 - 1219 - 1220 - 1221 - 1222 - 1223 - 1224 - 1225 - 1226 - 1227 - 1228 - 1229 - 1230 - 1231 - 1232 - 1233 - 1234 - 1235 - 1236 - 1237 - 1238 - 1239 - 1240 - 1241 - 1242 - 1243 - 1244 - 1245 - 1246 - 1247 - 1248 - 1249 - 1250 - 1251 - 1252 - 1253 - 1254 - 1255 - 1256 - 1257 - 1258 - 1259 - 1260 - 1261 - 1262 - 1263 - 1264 - 1265 - 1266 - 1267 - 1268 - 1269 - 1270 - 1271 - 1272 - 1273 - 1274 - 1275 - 1276 - 1277 - 1278 - 1279 - 1280 - 1281 - 1282 - 1283 - 1284 - 1285 - 1286 - 1287 - 1288 - 1289 - 1290 - 1291 - 1292 - 1293 - 1294 - 1295 - 1296 - 1297 - 1298 - 1299 - 1300 - 1301 - 1302 - 1303 - 1304 - 1305 - 1306 - 1307 - 1308 - 1309 - 1310 - 1311 - 1312 - 1313 - 1314 - 1315 - 1316 - 1317 - 1318 - 1319 - 1320 - 1321 - 1322 - 1323 - 1324 - 1325 - 1326 - 1327 - 1328 - 1329 - 1330 - 1331 - 1332 - 1333 - 1334 - 1335 - 1336 - 1337 - 1338 - 1339 - 1340 - 1341 - 1342 - 1343 - 1344 - 1345 - 1346 - 1347 - 1348 - 1349 - 1350 - 1351 - 1352 - 1353 - 1354 - 1355 - 1356 - 1357 - 1358 - 1359 - 1360 - 1361 - 1362 - 1363 - 1364 - 1365 - 1366 - 1367 - 1368 - 1369 - 1370 - 1371 - 1372 - 1373 - 1374 - 1375 - 1376 - 1377 - 1378 - 1379 - 1380 - 1381 - 1382 - 1383 - 1384 - 1385 - 1386 - 1387 - 1388 - 1389 - 1390 - 1391 - 1392 - 1393 - 1394 - 1395 - 1396 - 1397 - 1398 - 1399 - 1400 - 1401 - 1402 - 1403 - 1404 - 1405 - 1406 - 1407 - 1408 - 1409 - 1410 - 1411 - 1412 - 1413 - 1414 - 1415 - 1416 - 1417 - 1418 - 1419 - 1420 - 1421 - 1422 - 1423 - 1424 - 1425 - 1426 - 1427 - 1428 - 1429 - 1430 - 1431 - 1432 - 1433 - 1434 - 1435 - 1436 - 1437 - 1438 - 1439 - 1440 - 1441 - 1442 - 1443 - 1444 - 1445 - 1446 - 1447 - 1448 - 1449 - 1450 - 1451 - 1452 - 1453 - 1454 - 1455 - 1456 - 1457 - 1458 - 1459 - 1460 - 1461 - 1462 - 1463 - 1464 - 1465 - 1466 - 1467 - 1468 - 1469 - 1470 - 1471 - 1472 - 1473 - 1474 - 1475 - 1476 - 1477 - 1478 - 1479 - 1480 - 1481 - 1482 - 1483 - 1484 - 1485 - 1486 - 1487 - 1488 - 1489 - 1490 - 1491 - 1492 - 1493 - 1494 - 1495 - 1496 - 1497 - 1498 - 1499 - 1500 - 1501 - 1502 - 1503 - 1504 - 1505 - 1506 - 1507 - 1508 - 1509 - 1510 - 1511 - 1512 - 1513 - 1514 - 1515 - 1516 - 1517 - 1518 - 1519 - 1520 - 1521 - 1522 - 1523 - 1524 - 1525 - 1526 - 1527 - 1528 - 1529 - 1530 - 1531 - 1532 - 1533 - 1534 - 1535 - 1536 - 1537 - 1538 - 1539 - 1540 - 1541 - 1542 - 1543 - 1544 - 1545 - 1546 - 1547 - 1548 - 1549 - 1550 - 1551 - 1552 - 1553 - 1554 - 1555 - 1556 - 1557 - 1558 - 1559 - 1560 - 1561 - 1562 - 1563 - 1564 - 1565 - 1566 - 1567 - 1568 - 1569 - 1570 - 1571 - 1572 - 1573 - 1574 - 1575 - 1576 - 1577 - 1578 - 1579 - 1580 - 1581 - 1582 - 1583 - 1584 - 1585 - 1586 - 1587 - 1588 - 1589 - 1590 - 1591 - 1592 - 1593 - 1594 - 1595 - 1596 - 1597 - 1598 - 1599 - 1600 - 1601 - 1602 - 1603 - 1604 - 1605 - 1606 - 1607 - 1608 - 1609 - 1610 - 1611 - 1612 - 1613 - 1614 - 1615 - 1616 - 1617 - 1618 - 1619 - 1620 - 1621 - 1622 - 1623 - 1624 - 1625 - 1626 - 1627 - 1628 - 1629 - 1630 - 1631 - 1632 - 1633 - 1634 - 1635 - 1636 - 1637 - 1638 - 1639 - 1640 - 1641 - 1642 - 1643 - 1644 - 1645 - 1646 - 1647 - 1648 - 1649 - 1650 - 1651 - 1652 - 1653 - 1654 - 1655 - 1656 - 1657 - 1658 - 1659 - 1660 - 1661 - 1662 - 1663 - 1664 - 1665 - 1666 - 1667 - 1668 - 1669 - 1670 - 1671 - 1672 - 1673 - 1674 - 1675 - 1676 - 1677 - 1678 - 1679 - 1680 - 1681 - 1682 - 1683 - 1684 - 1685 - 1686 - 1687 - 1688 - 1689 - 1690 - 1691 - 1692 - 1693 - 1694 - 1695 - 1696 - 1697 - 1698 - 1699 - 1700 - 1701 - 1702 - 1703 - 1704 - 1705 - 1706 - 1707 - 1708 - 1709 - 1710 - 1711 - 1712 - 1713 - 1714 - 1715 - 1716 - 1717 - 1718 - 1719 - 1720 - 1721 - 1722 - 1723 - 1724 - 1725 - 1726 - 1727 - 1728 - 1729 - 1730 - 1731 - 1732 - 1733 - 1734 - 1735 - 1736 - 1737 - 1738 - 1739 - 1740 - 1741 - 1742 - 1743 - 1744 - 1745 - 1746 - 1747 - 1748 - 1749 - 1750 - 1751 - 1752 - 1753 - 1754 - 1755 - 1756 - 1757 - 1758 - 1759 - 1760 - 1761 - 1762 - 1763 - 1764 - 1765 - 1766 - 1767 - 1768 - 1769 - 1770 - 1771 - 1772 - 1773 - 1774 - 1775 - 1776 - 1777 - 1778 - 1779 - 1780 - 1781 - 1782 - 1783 - 1784 - 1785 - 1786 - 1787 - 1788 - 1789 - 1790 - 1791 - 1792 - 1793 - 1794 - 1795 - 1796 - 1797 - 1798 - 1799 - 1800 - 1801 - 1802 - 1803 - 1804 - 1805 - 1806 - 1807 - 1808 - 1809 - 1810 - 1811 - 1812 - 1813 - 1814 - 1815 - 1816 - 1817 - 1818 - 1819 - 1820 - 1821 - 1822 - 1823 - 1824 - 1825 - 1826 - 1827 - 1828 - 1829 - 1830 - 1831 - 1832 - 1833 - 1834 - 1835 - 1836 - 1837 - 1838 - 1839 - 1840 - 1841 - 1842 - 1843 - 1844 - 1845 - 1846 - 1847 - 1848 - 1849 - 1850 - 1851 - 1852 - 1853 - 1854 - 1855 - 1856 - 1857 - 1858 - 1859 - 1860 - 1861 - 1862 - 1863 - 1864 - 1865 - 1866 - 1867 - 1868 - 1869 - 1870 - 1871 - 1872 - 1873 - 1874 - 1875 - 1876 - 1877 - 1878 - 1879 - 1880 - 1881 - 1882 - 1883 - 1884 - 1885 - 1886 - 1887 - 1888 - 1889 - 1890 - 1891 - 1892 - 1893 - 1894 - 1895 - 1896 - 1897 - 1898 - 1899 - 1900 - 1901 - 1902 - 1903 - 1904 - 1905 - 1906 - 1907 - 1908 - 1909 - 1910 - 1911 - 1912 - 1913 - 1914 - 1915 - 1916 - 1917 - 1918 - 1919 - 1920 - 1921 - 1922 - 1923 - 1924 - 1925 - 1926 - 1927 - 1928 - 1929 - 1930 - 1931 - 1932 - 1933 - 1934 - 1935 - 1936 - 1937 - 1938 - 1939 - 1940 - 1941 - 1942 - 1943 - 1944 - 1945 - 1946 - 1947 - 1948 - 1949 - 1950 - 1951 - 1952 - 1953 - 1954 - 1955 - 1956 - 1957 - 1958 - 1959 - 1960 - 1961 - 1962 - 1963 - 1964 - 1965 - 1966 - 1967 - 1968 - 1969 - 1970 - 1971 - 1972 - 1973 - 1974 - 1975 - 1976 - 1977 - 1978 - 1979 - 1980 - 1981 - 1982 - 1983 - 1984 - 1985 - 1986 - 1987 - 1988 - 1989 - 1990 - 1991 - 1992 - 1993 - 1994 - 1995 - 1996 - 1997 - 1998 - 1999 - 2000 - 2001 - 2002 - 2003 - 2004 - 2005 - 2006 - 2007 - 2008 - 2009 - 2010 - 2011 - 2012 - 2013 - 2014 - 2015 - 2016 - 2017 - 2018 - 2019 - 2020 - 2021 - 2022 - 2023 - 2024 - 2025 - 2026 - 2027 - 2028 - 2029 - 2030 - 2031 - 2032 - 2033 - 2034 - 2035 - 2036 - 2037 - 2038 - 2039 - 2040 - 2041 - 2042 - 2043 - 2044 - 2045 - 2046 - 2047 - 2048 - 2049 - 2050 - 2051 - 2052 - 2053 - 2054 - 2055 - 2056 - 2057 - 2058 - 2059 - 2060 - 2061 - 2062 - 2063 - 2064 - 2065 - 2066 - 2067 - 2068 - 2069 - 2070 - 2071 - 2072 - 2073 - 2074 - 2075 - 2076 - 2077 - 2078 - 2079 - 2080 - 2081 - 2082 - 2083 - 2084 - 2085 - 2086 - 2087 - 2088 - 2089 - 2090 - 2091 - 2092 - 2093 - 2094 - 2095 - 2096 - 2097 - 2098 - 2099 - 2100 - 2101 - 2102 - 2103 - 2104 - 2105 - 2106 - 2107 - 2108 - 2109 - 2110 - 2111 - 2112 - 2113 - 2114 - 2115 - 2116 - 2117 - 2118 - 2119 - 2120 - 2121 - 2122 - 2123 - 2124 - 2125 - 2126 - 2127 - 2128 - 2129 - 2130 - 2131 - 2132 - 2133 - 2134 - 2135 - 2136 - 2137 - 2138 - 2139 - 2140 - 2141 - 2142 - 2143 - 2144 - 2145 - 2146 - 2147 - 2148 - 2149 - 2150 - 2151 - 2152 - 2153 - 2154 - 2155 - 2156 - 2157 - 2158 - 2159 - 2160 - 2161 - 2162 - 2163 - 2164 - 2165 - 2166 - 2167 - 2168 - 2169 - 2170 - 2171 - 2172 - 2173 - 2174 - 2175 - 2176 - 2177 - 2178 - 2179 - 2180 - 2181 - 2182 - 2183 - 2184 - 2185 - 2186 - 2187 - 2188 - 2189 - 2190 - 2191 - 2192 - 2193 - 2194 - 2195 - 2196 - 2197 - 2198 - 2199 - 2200 - 2201 - 2202 - 2203 - 2204 - 2205 - 2206 - 2207 - 2208 - 2209 - 2210 - 2211 - 2212 - 2213 - 2214 - 2215 - 2216 - 2217 - 2218 - 2219 - 2220 - 2221 - 2222 - 2223 - 2224 - 2225 - 2226 - 2227 - 2228 - 2229 - 2230 - 2231 - 2232 - 2233 - 2234 - 2235 - 2236 - 2237 - 2238 - 2239 - 2240 - 2241 - 2242 - 2243 - 2244 - 2245 - 2246 - 2247 - 2248 - 2249 - 2250 - 2251 - 2252 - 2253 - 2254 - 2255 - 2256 - 2257 - 2258 - 2259 - 2260 - 2261 - 2262 - 2263 - 2264 - 2265 - 2266 - 2267 - 2268 - 2269 - 2270 - 2271 - 2272 - 2273 - 2274 - 2275 - 2276 - 2277 - 2278 - 2279 - 2280 - 2281 - 2282 - 2283 - 2284 - 2285 - 2286 - 2287 - 2288 - 2289 - 2290 - 2291 - 2292 - 2293 - 2294 - 2295 - 2296 - 2297 - 2298 - 2299 - 2300 - 2301 - 2302 - 2303 - 2304 - 2305 - 2306 - 2307 - 2308 - 2309 - 2310 - 2311 - 2312 - 2313 - 2314 - 2315 - 2316 - 2317 - 2318 - 2319 - 2320 - 2321 - 2322 - 2323 - 2324 - 2325 - 2326 - 2327 - 2328 - 2329 - 2330 - 2331 - 2332 - 2333 - 2334 - 2335 - 2336 - 2337 - 2338 - 2339 - 2340 - 2341 - 2342 - 2343 - 2344 - 2345 - 2346 - 2347 - 2348 - 2349 - 2350 - 2351 - 2352 - 2353 - 2354 - 2355 - 2356 - 2357 - 2358 - 2359 - 2360 - 2361 - 2362 - 2363 - 2364 - 2365 - 2366 - 2367 - 2368 - 2369 - 2370 - 2371 - 2372 - 2373 - 2374 - 2375 - 2376 - 2377 - 2378 - 2379 - 2380 - 2381 - 2382 - 2383 - 2384 - 2385 - 2386 - 2387 - 2388 - 2389 - 2390 - 2391 - 2392 - 2393 - 2394 - 2395 - 2396 - 2397 - 2398 - 2399 - 2400 - 2401 - 2402 - 2403 - 2404 - 2405 - 2406 - 2407 - 2408 - 2409 - 2410 - 2411 - 2412 - 2413 - 2414 - 2415 - 2416 - 2417 - 2418 - 2419 - 2420 - 2421 - 2422 - 2423 - 2424 - 2425 - 2426 - 2427 - 2428 - 2429 - 2430 - 2431 - 2432 - 2433 - 2434 - 2435 - 2436 - 2437 - 2438 - 2439 - 2440 - 2441 - 2442 - 2443 - 2444 - 2445 - 2446 - 2447 - 2448 - 2449 - 2450 - 2451 - 2452 - 2453 - 2454 - 2455 - 2456 - 2457 - 2458 - 2459 - 2460 - 2461 - 2462 - 2463 - 2464 - 2465 - 2466 - 2467 - 2468 - 2469 - 2470 - 2471 - 2472 - 2473 - 2474 - 2475 - 2476 - 2477 - 2478 - 2479 - 2480 - 2481 - 2482 - 2483 - 2484 - 2485 - 2486 - 2487 - 2488 - 2489 - 2490 - 2491 - 2492 - 2493 - 2494 - 2495 - 2496 - 2497 - 2498 - 2499 - 2500 - 2501 - 2502 - 2503 - 2504 - 2505 - 2506 - 2507 - 2508 - 2509 - 2510 - 2511 - 2512 - 2513 - 2514 - 2515 - 2516 - 2517 - 2518 - 2519 - 2520 - 2521 - 2522 - 2523 - 2524 - 2525 - 2526 - 2527 - 2528 - 2529 - 2530 - 2531 - 2532 - 2533 - 2534 - 2535 - 2536 - 2537 - 2538 - 2539 - 2540 - 2541 - 2542 - 2543 - 2544 - 2545 - 2546 - 2547 - 2548 - 2549 - 2550 - 2551 - 2552 - 2553 - 2554 - 2555 - 2556 - 2557 - 2558 - 2559 - 2560 - 2561 - 2562 - 2563 - 2564 - 2565 - 2566 - 2567 - 2568 - 2569 - 2570 - 2571 - 2572 - 2573 - 2574 - 2575 - 2576 - 2577 - 2578 - 2579 - 2580 - 2581 - 2582 - 2583 - 2584 - 2585 - 2586 - 2587 - 2588 - 2589 - 2590 - 2591 - 2592 - 2593 - 2594 - 2595 - 2596 - 2597 - 2598 - 2599 - 2600 - 2601 - 2602 - 2603 - 2604 - 2605 - 2606 - 2607 - 2608 - 2609 - 2610 - 2611 - 2612 - 2613 - 2614 - 2615 - 2616 - 2617 - 2618 - 2619 - 2620 - 2621 - 2622 - 2623 - 2624 - 2625 - 2626 - 2627 - 2628 - 2629 - 2630 - 2631 - 2632 - 2633 - 2634 - 2635 - 2636 - 2637 - 2638 - 2639 - 2640 - 2641 - 2642 - 2643 - 2644 - 2645 - 2646 - 2647 - 2648 - 2649 - 2650 - 2651 - 2652 - 2653 - 2654 - 2655 - 2656 - 2657 - 2658 - 2659 - 2660 - 2661 - 2662 - 2663 - 2664 - 2665 - 2666 - 2667 - 2668 - 2669 - 2670 - 2671 - 2672 - 2673 - 2674 - 2675 - 2676 - 2677 - 2678 - 2679 - 2680 - 2681 - 2682 - 2683 - 2684 - 2685 - 2686 - 2687 - 2688 - 2689 - 2690 - 2691 - 2692 - 2693 - 2694 - 2695 - 2696 - 2697 - 2698 - 2699 - 2700 - 2701 - 2702 - 2703 - 2704 - 2705 - 2706 - 2707 - 2708 - 2709 - 2710 - 2711 - 2712 - 2713 - 2714 - 2715 - 2716 - 2717 - 2718 - 2719 - 2720 - 2721 - 2722 - 2723 - 2724 - 2725 - 2726 - 2727 - 2728 - 2729 - 2730 - 2731 - 2732 - 2733 - 2734 - 2735 - 2736 - 2737 - 2738 - 2739 - 2740 - 2741 - 2742 - 2743 - 2744 - 2745 - 2746 - 2747 - 2748 - 2749 - 2750 - 2751 - 2752 - 2753 - 2754 - 2755 - 2756 - 2757 - 2758 - 2759 - 2760 - 2761 - 2762 - 2763 - 2764 - 2765 - 2766 - 2767 - 2768 - 2769 - 2770 - 2771 - 2772 - 2773 - 2774 - 2775 - 2776 - 2777 - 2778 - 2779 - 2780 - 2781 - 2782 - 2783 - 2784 - 2785 - 2786 - 2787 - 2788 - 2789 - 2790 - 2791 - 2792 - 2793 - 2794 - 2795 - 2796 - 2797 - 2798 - 2799 - 2800 - 2801 - 2802 - 2803 - 2804 - 280

Les productions de l'Onisep

L'Onisep met à votre disposition des collections et des outils multimédia pour vous aider dans votre réflexion.

Sur les métiers

> Collection « Parcours »

Guides complets d'information sur les métiers, leur environnement professionnel et les formations qui y conduisent.



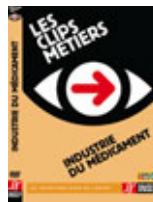
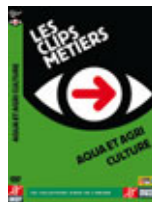
> Collection « Fiches Métiers »

530 métiers sont examinés sous différents angles : activités professionnelles, conditions de travail, profil, débouchés, études, salaire...



> Collection « Clips Métiers » / DVD vidéo

Cette collection propose de découvrir des métiers de façon vivante à travers 270 films courts (de 2 à 3 minutes environ).



> « Planète Métiers » / DVD-rom

Ce DVD-rom permet d'explorer la réalité des métiers (500 fiches métiers, 200 vidéos) et de susciter une démarche active d'orientation à partir de ses propres centres d'intérêt.



Sur les formations

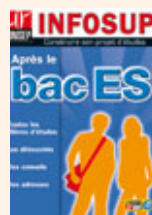
> « Après le bac »

Un panorama complet des études après le bac.



> Collection « Infosup »

La collection propose un descriptif détaillé de toutes les filières d'études possibles et de leurs débouchés, avec des témoignages et des conseils de professeurs et d'étudiants.



Bilan

Un guide pour moi

Ce guide a répondu à certaines de vos questions ? Tant mieux ! Pour aller plus loin, voici quelques pistes de réflexion :

→ Mon bilan matières

Quelles sont mes matières préférées ?

Et celles où je réussis le mieux ?

Quelles sont les principales matières des différents bacs qui peuvent m'intéresser ?

→ Si j'ai déjà réfléchi à un ou plusieurs métiers

Je note mes idées de métiers.

Je cherche les formations qui y conduisent.

Je note quels sont les bacs recommandés pour chacune de ces formations.

→ Si j'ai déjà réfléchi à un projet d'études supérieures

Je note la formation précise que j'envisage.

Je note le(s) "domaine(s)" au(x)quel(s) je pense (droit, social, tourisme, sciences et techniques...).

J'indique si je suis plutôt attiré par :

- des études professionnalisées des études plutôt théoriques
- en école au lycée à l'université
- des études par l'apprentissage...
- autres :

Je note les métiers que je peux envisager après ces études.

→ Si je n'ai pas encore d'idée de métier

Je fais le point sur mes goûts et/ou mes atouts et je cherche les formations qui y correspondent.

Je note les métiers sur lesquels ces formations débouchent.

→ Dans tous les cas

- Je demande conseil à mon professeur principal et à mes autres professeurs.
- Je prends rendez-vous avec le conseiller d'orientation-psychologue pour m'assurer que mon projet est bien construit ou pour m'aider à en bâtir un.
- J'en parle avec mon entourage.
- Je me renseigne auprès de professionnels lors des journées portes ouvertes ou dans les salons.

Infos

► Pour vous aider à réfléchir aux métiers qui peuvent correspondre à vos goûts et à vos compétences, vous trouverez aussi des outils sur le site onisep.fr

Voir infos p. 30.

Prenez le
chemin de nos
écoles...



...vous prendrez
le chemin de
l'emploi.

*Le réseau des Écoles
de la CCI de Versailles
Val d'Oise - Yvelines*



Pôle d'enseignement
supérieur
BAC+2 à BAC+5

**16 écoles réunies en 2 pôles
pour vivre un vrai succès en entreprise !**

- 129 formations diplômantes reconnues par l'Etat
- Un enseignement de qualité dans 55 métiers
- Des études gratuites et rémunérées
- 87,5 % d'insertion professionnelle à la sortie de nos écoles



Pôle des instituts de
formation en alternance
CAP à BAC+3

plus de renseignements sur www.ecoles.versailles.cci.fr



Chambre de commerce et d'industrie
Versailles Val-d'Oise / Yvelines

ENSEIGNEMENT FORMATION

Ici commence l'avenir



Découvrez et commandez en un clic les publications Onisep !

Des livres, brochures, CD-Rom, DVD...
pour s'informer et faire les bons choix d'orientation.

onisep.fr/la-librairie



onisep

toute l'info sur les métiers
et les formations